



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

REGIE DE L'EAU DE L'EUROMETROPOLE DE METZ

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
DE L'EAU POTABLE 2024**

WWW.REGIE-EAU-MM.FR



PREAMBULE

Entre 2020 et 2023, les services gestionnaires d'eau potable ont eux aussi été fortement impactés par les conséquences économiques de la crise sanitaire, des ruptures d'approvisionnement en matière première des fournisseurs, de la guerre en Ukraine. Les coûts des matériaux, de l'énergie électrique, des réactifs, d'une part, et les montants des marchés de travaux, d'autre part, ont augmenté dans de fortes proportions, obligeant à revoir les ambitions des programmes pluriannuels et à intervenir sur les grilles tarifaires.

Côté qualité de l'eau, les médias ont fait leurs choux gras tout au long de l'année 2024 de l'apparition de nouveaux polluants dans l'eau, que ce soit l'eau distribuée au robinet ou l'eau vendue en bouteille. Polluants éternels, pesticides, métabolites, résidus de l'activité anthropique, tous les ingrédients sont réunis pour détourner le consommateur de l'eau de consommation.

Il convient toutefois de poser quelques réalités. L'eau distribuée au robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Rien que pour la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, ce ne sont pas moins de 277 prélèvements faits par an et plus de 262 paramètres analysés. De nos jours, en France, aucune épidémie de masse n'est véhiculée par l'eau. Par ailleurs, si de nouvelles molécules apparaissent dans le spectre des paramètres recherchés, c'est grâce aux évolutions de la recherche et de la technologie qui nous permettent de détecter des molécules de plus en plus petites. Enfin, les polluants que nous retrouvons aujourd'hui dans les eaux, eau de distribution ou eau en bouteille, ne sont que le reflet et les conséquences de l'évolution de notre société de consommation.

Une enquête diligentée début 2025 par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie (FNCCR) met en évidence que 70% des consommateurs manifestent une certaine défiance vis-à-vis de l'eau. Ils ont une attente légitime vis-à-vis d'une eau de qualité irréprochable. Les gestionnaires des services d'eau

mettent déjà en œuvre des moyens importants (analyses, traitements, achats d'eau pour mélange ou en secours, ...) pour répondre à cette attente. Ces moyens devront nécessairement être renforcés, complétés à l'avenir. Cela ne sera possible sans des choix politiques forts : donner les moyens à la recherche de développer de nouvelles filières pour traiter ces pollutions aujourd'hui installées dans nos captages, et accepter les hausses de coûts inévitables pour mettre en place ces traitements sur les installations de production ; sanctuariser les aires d'alimentation de nos captages pour que nos ressources en eau soient durablement protégées face à l'émergence de nouvelles molécules.

Avec la mise en œuvre, à compter de 2025, d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz s'inscrit dans cette nécessité.

En attendant, l'année 2024 a été riche en travaux et en activités d'exploitation. Vous le découvrirez dans les pages de ce rapport d'activités. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



Pierre MUEL, Président



Morgane PITEL, Directrice

RECAPITULATIF PERIMETRE TOTAL

10,5 communes

47 702 habitants

16 009 abonnés

16 252 compteurs

2 542 903 m³ volumes vendus

149 l/hab/an consommation moyenne

- 5 stations de production
- 17 stockages
- 316 240 m linéaire de canalisations
- 14 876 branchements

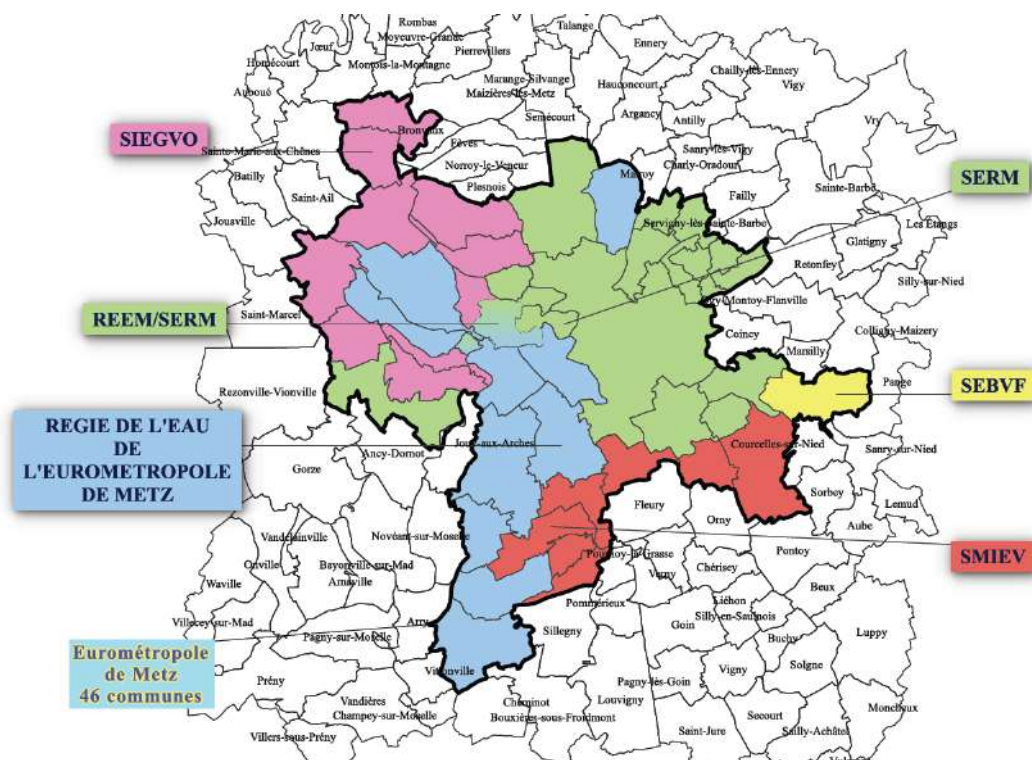
3 282 827 m³ volumes produits

374 120 m³ volumes achetés eau traitée

81 972 m³ volumes vendus autres services

75,02 % rendement

7,91 m³/km/j ILP



Cartographie des gestionnaires d'eau potable sur le territoire de l'Eurométropole de Metz au 31 décembre 2024

LA REGIE SOUS LES PROJECTEURS



Sauvetage de 4 œufs de Faucon crécerelle

Juin

Le 10 juin 2024, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) est intervenu pour récupérer 4 œufs de Faucon crécerelle découverts lors des travaux de réfection du château d'eau de Blory. Compte-tenu de l'avancée des travaux et des risques pour le devenir de ces œufs, ils ont été confiés au Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine pour une mise en couveuse.

Prendre de la hauteur

Septembre

En 2024, le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) a profité des travaux du réservoir de Blory pour effectuer des exercices d'entraînement en conditions difficiles. Perchés à 32 mètres de haut, cette unité de sapeurs-pompiers spécialisée dans la reconnaissance et le sauvetage en milieux naturels et artificiels particulièrement dangereux a pu s'entraîner à l'évacuation de victimes en condition réelle.

Animation autour de l'eau

Septembre

A l'occasion de la semaine du Développement Durable, la Régie de l'eau a ouvert les portes du château d'eau Grange-le-Mercier à Montigny-lès-Metz afin de mettre en lumière le cycle de l'eau. Ainsi, deux sessions de visites ont été organisées : une première sur libre inscription et une seconde privatisée par le CMSEA.



La fresque se dessine

Octobre

Dans le cadre de la réfection du réservoir de Blory à Montigny-lès-Metz, Le Républicain Lorrain a mis à l'honneur la fresque monumentale de l'artiste Boris Veyret. Son œuvre, intitulée « Si l'eau m'était contée » évoque le cycle de l'eau, son usage et sensibilise, de manière poétique, à la préservation de la ressource.



Signature de prêt avec la Banque des Territoires

Décembre

Le jeudi 12 décembre 2024, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a signé un contrat de prêt de 5 millions d'euros avec la Banque des Territoires—Caisse des Dépôts et Consignations. Cette étape cruciale a permis de consolider la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024/2026, d'un montant global de 9,220 M€. Ce plan, arrêté sur 3 ans, s'inscrit dans une stratégie de renouvellement, de modernisation et d'amélioration des installations de production et de distribution d'eau potable sur le territoire de la Régie.



SOMMAIRE

1.	Présentation générale	6
2.	La gestion du service d'eau potable de la Régie	10
3.	Le financement du service de l'eau potable.....	14
4.	Service de Montigny	19
5.	La Maxe.....	33
6.	Lorry-Mardigny	41
7.	Marieulles-Vezon	50
8.	Rozérieulles	59
9.	Les annexes	68

1-PRESENTATION GENERALE





La Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz assure la production et la distribution de l'eau potable pour les communes d'Augny, Châtel-Saint-Germain, Féy, La Maxe, Marieulles-Vezon, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Scy-Chazelles (zone basse), Rozérieulles et pour la commune de Lorry-Mardigny depuis le 1^{er} janvier 2023.

À date du 31 décembre 2024, **47 702 habitants** sont desservis en eau potable par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, soit **21 % de la population métropolitaine**, représentant **16 009 abonnés**.

La Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz assure l'exploitation de cinq ressources en eau brute qui alimentent une grande partie de son périmètre de distribution :

◆ Le **captage de la vallée de Montvaux**, situé sur les communes de Châtel-Saint-Germain et Amanvillers, comprend :

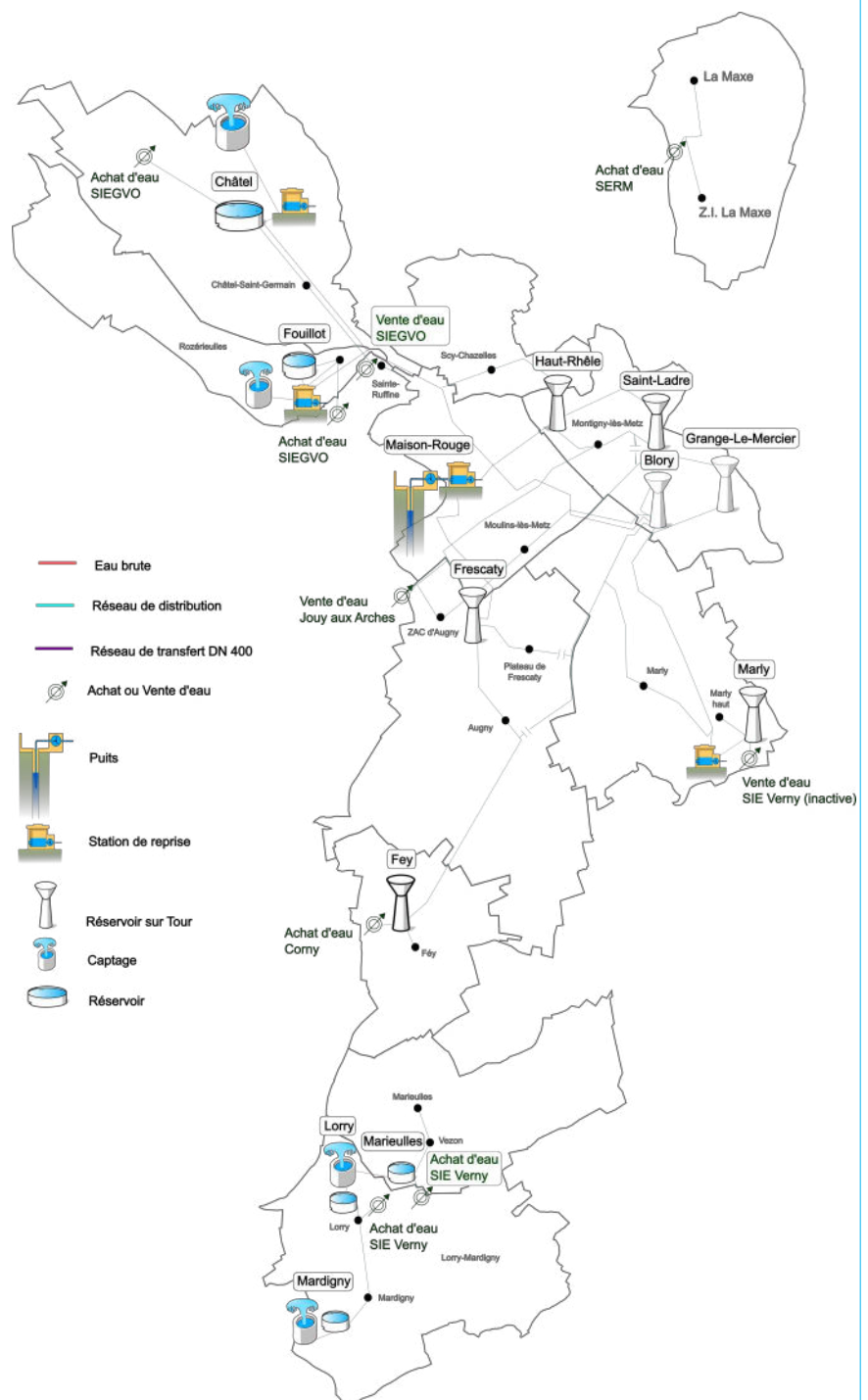
- * 4 sources dites Sous La Roche, Grand Chêne, Fond de Tonnerre et Trois Fontaines
- * 2 puits : Exhaure 1-2 à drains horizontaux et Exhaure 3 à barbacanes

◆ Le **captage de Maison Rouge** à Moulins-lès-Metz compte 15 puits en nappe alluviale de la Moselle, dont 12 à barbacanes et 3 à drains ; complétés par deux bassins d'infiltration pour la réalimentation de la nappe depuis la Sablière

◆ Les **sources de la commune de Rozérieulles**, regroupant un ensemble de 3 sources superficielles captées par des drains horizontaux : Monthoven, Turbide et Les Taupes. Une quatrième source (Le Chalet) est incluse dans la DUP mais n'est pas exploitée à ce jour

◆ Les **deux captages sur la commune de Lorry-Mardigny** comprennent 4 sources dites Les Cent Ecus, La Fontaine, Source de Mardigny et Source du Château

Pour l'année 2024, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a prélevé dans ses cinq ressources **3 282 827 m³**, en baisse par rapport à 2023 (-8,72 %).



7 unités de distribution :

Les deux unités de production principales de la Régie sont constituées par les sources de Montvaux et Maison Rouge, conduisant à des prélèvements d'eau brute de caractéristiques différentes. Celles-ci ont amené l'Agence Régionale de Santé à distinguer deux unités de distribution définies comme suit :

- ◆ **Unité de distribution 1** : Châtel-Saint-Germain, Scy-Chazelles (zone basse), Moulins-lès-Metz (centre)
- ◆ **Unité de distribution 2** : Augny, Féy, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz (quartier Saint-Pierre)

À l'exception de Châtel-Saint-Germain et de Moulins-lès-Metz centre, qui ont pour seule alimentation le captage de la vallée de Montvaux, les autres communes et quartiers des unités de distribution 1 et 2 sont desservis, en mélange, par les deux ressources du service. Le pourcentage de ce mélange des eaux varie selon les saisons :

- ◆ En période de hautes eaux, ce sont les sources de Montvaux qui assurent la totalité de l'alimentation en eau du service
- ◆ A l'étiage, le pompage de la station de Maison Rouge compense la baisse de production des sources jusqu'au remplacement total si besoin pour l'unité de distribution 2. Le cas échéant, la nappe alluviale est réalimentée artificiellement par la Sablière, renforcée si nécessaire par le canal de Jouy (Voies Navigables de France), ou par un achat d'eau brute en provenance du Rupt de Mad (Syndicat des Eaux de la Région Messine—SERM, sous contrat de délégation de service public auprès de la Société Mosellane des Eaux)

Les unités de distribution 1 et 2 peuvent être alimentées en secours en eau traitée, depuis les installations :

- ◆ Du SIEGVO, par un achat d'eau situé à Châtel-Saint-Germain, avec débit sanitaire
- ◆ De la commune de Corny-sur-Moselle, par un achat de secours pour la commune de Féy. A noter que ce secours est réciproque et qu'un débit sanitaire est maintenu en permanence



Exhaures de la station de reprise de Montvaux



Source 3 Fontaines

- ◆ Du SERM au travers de 3 interconnexions sur le réseau de la Régie (pour l'UD2). Ces 3 interconnexions sont toutefois non fonctionnelles et non conventionnées à ce jour

La commune de La Maxe constitue, à elle-seule, une 3^{ème} unité distincte de distribution du périmètre d'exploitation de la Régie. Cette commune est alimentée à 100% par un achat d'eau en provenance du SERM. Le point d'achat d'eau se situe à la sortie de l'usine de production de Saint-Eloy, qui prélève l'eau de la nappe alluviale de la Moselle sur le champ captant nord du service. Depuis 2023, la provenance de l'eau distribuée a été modifiée (voir page 34).

Il n'existe pas de connexion de secours pour l'unité de distribution de La Maxe.

La commune de Lorry-Mardigny est scindée en 2 unités de distribution, l'une sur Lorry et l'autre sur Mardigny. Une connexion au réseau du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny (SMIEV) permet d'assurer la continuité du service en cas de baisse de débit des captages (voir page 41).

La commune de Marieulles-Vezon est alimentée d'une part par la Régie, en prélèvement sur le captage de Lorry et d'autre part par le SMIEV. Cette commune constitue la 6^{ème} unité de distribution de la Régie (voir page 50).

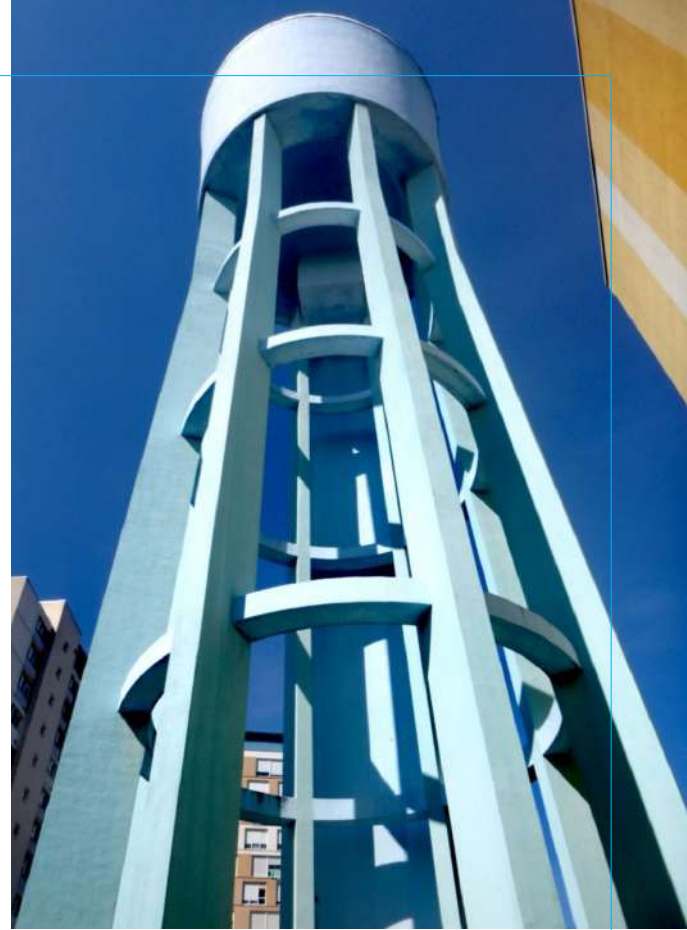
La commune de Rozerieulles constitue en soi une 7^{ème} unité de distribution. En effet, l'eau distribuée sur cette commune présente trois provenances distinctes, qui sont, en fonction du secteur de distribution et/ou de la demande, distribuées séparément ou mélangées. Ces 3 provenances sont la production propre de la commune telle que décrite ci-dessus, la ressource de la Vallée de Montvaux et un achat d'eau au SIEGVO. Ces 3 apports d'eau permettent de couvrir et sécuriser les besoins des abonnés de Rozerieulles (voir page 59).

Les stockages :

Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement et apportent, par leur inertie, une sécurité en cas d'incident soit sur les conduites soit sur les stations de pompage et refoulement. Globalement, leur capacité de stockage permet une réserve d'eau correspondant à plus d'une journée de consommation.

En grande majorité de conception château d'eau sur tour, ils représentent une capacité totale de stockage de **12 790 m³** :

- ◆ Châtel 1 : 4 000 m³
- ◆ Châtel 2 : 400 m³
- ◆ Blory : 1 200 m³
- ◆ Marly : 1 600 m³
- ◆ Grange-le-Mercier: 1 500 m³
- ◆ Marieulles-Vezon : 170 m³
- ◆ Frescaty : 1 000 m³
- ◆ Rozérieulles : 550 m³
- ◆ Saint-Ladre : 750 m³
- ◆ Haut-Rhèle : 1 200 m³
- ◆ Féy : 150 m³
- ◆ Lorry : 120 m³
- ◆ Mardigny : 150 m³



Réservoir de Blory - Montigny-lès-Metz

La commune de La Maxe ne dispose pas de réservoir de stockage. La distribution est assurée en direct par achat d'eau traitée.

L'ensemble de ce patrimoine est propriété de l'Eurométropole de Metz, autorité compétente et organisatrice du service de l'eau potable sur son territoire de compétence. Pour les 11 communes concernées par le périmètre d'exercice de la Régie de l'eau, un acte de mise à disposition a été établi par procès-verbal co-signé en date du 28 octobre 2020, avenanté en date du 22 avril 2022 et du 19 décembre 2024. Par ce document, l'Eurométropole de Metz affecte à sa Régie de l'eau, l'ensemble des biens nécessaires à son service. Celle-ci agit à ce titre en tant que quasi-proprétaire, assurant les opérations de renouvellement et d'amélioration du patrimoine.



Puits - Site de Maison Rouge à Moulins-lès-Metz

2 - LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE





2.1 La maintenance des installations et du réseau

a. Les installations de production et stockage

Outre les opérations de maintenance électromécanique, le suivi, l'entretien et le réglage habituels des équipements sont réalisés par les équipes de la Régie.

L'équipe affectée à la production réalise également des tournées qui se traduisent par un passage régulier de vérification de la bonne marche des installations :

- ◆ Vérification, étalonnage et entretien des analyseurs (chlore, turbidité, pH, température, nitrate)
- ◆ Vérification des systèmes d'injection de chlore
- ◆ Modification des taux de traitement, régulièrement adaptés à la qualité d'eau, afin d'assurer une désinfection efficace, sans goût ou odeur désagréable
- ◆ Changement des bouteilles de chlore

Les équipes concernées assurent également les analyses d'autocontrôle en production. Les paramètres physicochimiques complémentaires aux données des analyseurs sont suivis : nitrates, magnésium, ammonium, fer, chlorures, conductivité, paramètres microbiologiques. Les prélèvements sont analysés dans le laboratoire installé

dans les locaux de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz.

Les opérations de maintenance sont les suivantes :

- ◆ Graissage des moteurs
- ◆ Analyses vibratoires des groupes de refoulement
- ◆ Contrôle réglementaire annuel de l'ensemble des installations électriques et de levage par un organisme certifié
- ◆ Réglage des presses étoupes
- ◆ Nettoyage intérieur et extérieur des installations, y compris les espaces verts
- ◆ Entretien des systèmes de chloration (analyseurs, stockages, système d'injection...)
- ◆ Contrôle constant des systèmes anti-intrusion
- ◆ Surveillance des périmètres de protection

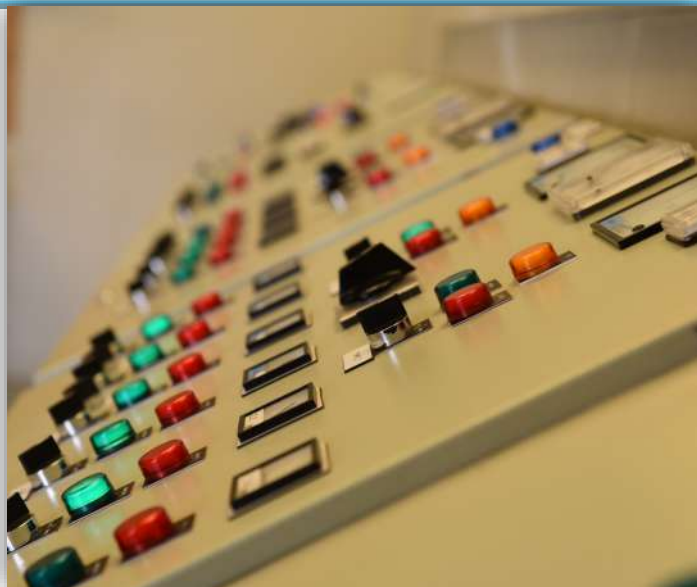
Enfin, les nettoyages des réservoirs sont réalisés une fois par an, conformément à la réglementation (article R1321-59 du Code de la Santé Publique) et au guide opérationnel de l'ASTEE.

b. Le réseau

Au sein des missions de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, l'entretien et la maintenance du réseau constituent un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites.

L'entretien du réseau est réalisé par nos agents. Les contrôles effectués concernent les équipements de réseau suivants :

- ◆ Les appareils de régulation
- ◆ Les purges et ventouses (ouverture, réglages et fermetures)
- ◆ La manœuvre des vannes, lors de la recherche de fuite ou en préalable aux opérations de travaux



Ainsi en 2024, les services de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz ont procédé :

- ◆ À la remise en état de bouches de lavage
- ◆ Au contrôle, remise en état et remise à niveau de bouches à clé
- ◆ À la manœuvre et au contrôle de vannes
- ◆ À la pesée et à la remise en état de poteaux d'incendie, par convention avec l'Eurométropole de Metz

c. Les compteurs

Chaque immeuble ou maison est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel pour un branchement individuel ou par plusieurs compteurs sur un même branchement pour un habitat collectif en cas d'individualisation des points de comptage. Des compteurs sont également disposés sur l'espace public, notamment pour l'entretien des espaces verts, pour alimenter les cimetières ou permettre au service de balayage, de nettoyage des avaloirs, de prélever de l'eau sur le réseau. La Régie a pour cela installé en 2024 plusieurs bornes de puisage connectées.

Ces compteurs font partie du domaine public du service d'eau potable, et à ce titre, ils appartiennent au patrimoine géré par la Régie. Ce parc compteur étant vieillissant, le Conseil d'Administration a décidé, fin 2021, le renouvellement de l'ensemble de ces équipements, tout en accroissant la technologie mise en œuvre. Ce programme de renouvellement a été déployé sur trois années : 2022-2023-2024. A fin 2024, sur les 16 252 compteurs de la Régie, 12 956 unités ont été remplacées et 1 112 ont été équipés de têtes émettrices, soit 87% du parc. En parallèle, le réseau LoraWan permettant la relève à distance de ces compteurs communicants a été déployé sur l'ensemble des communes membres. Un renforcement de ce réseau a été effectué entre la fin 2024 et le début 2025. 22 antennes ont été



posées, soit sur les installations de la Régie, soit sur des points hauts communaux.

Ce programme de renouvellement de compteurs a permis dès 2023 d'offrir de nouveaux services aux abonnés : relève plus efficace, facturation semestrielle sur consommation réelle, facilitation des mutations sans déplacement, alerte des abonnés en cas de surconsommation (« alerte fuite »).

En 2025, les équipes de la Régie poursuivront le renouvellement des derniers compteurs ancienne génération restants en place et se concentreront ensuite sur les compteurs de plus gros diamètres nécessitant une opération concertée de coupure d'eau avec l'abonné (industriels, établissements de santé ou collectifs importants).

Le saviez-vous?

Les compteurs sont propriété de la Régie. Ce sont des outils de métrologie normés et certifiés par le constructeur. La certification du comptage est une assurance pour l'abonné que tous les volumes passés au compteur sont dûment détectés, permettant ainsi de l'alerter en cas de surconsommation. C'est aussi une garantie pour la Régie d'un suivi efficace de la répartition de l'eau distribuée sur le réseau. Un compteur trop ancien peut présenter une dérive de comptage, majoritairement à la baisse. C'est pourquoi il est nécessaire d'en assurer, d'une part, un contrôle régulier et, d'autre part, le remplacement. En cas de refus de l'abonné d'accorder l'accès aux agents de la Régie, une mise en demeure est adressée à l'intéressé, pouvant aller jusqu'à une fermeture du branchement pour désordre technique.



2.2 La qualité de l'eau

Des normes strictes concernant la qualité de l'eau sont définies en application d'une directive européenne suivant elle-même les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) .

La qualité est définie par un certain nombre de valeurs paramétriques, encadrées par :

- ◆ Les limites de qualité : ce sont des valeurs à ne pas dépasser pour éviter une non-conformité et une toxicité de l'eau ; elles concernent des éléments chimiques et microbiologiques présentant un risque pour la santé et ne doivent pas être dépassées (exemples : pesticides, métaux lourds...)
- ◆ Les références de qualité : ce sont les valeurs guide à atteindre mais dont le dépassement n'engendre pas la toxicité de l'eau. Ces valeurs sont basées sur des paramètres représentatifs de la qualité de l'eau potable et du bon fonctionnement des installations, mais n'ont pas d'influence directe sur la santé (exemple : pH, température...)
- ◆ Depuis 2023, une notion de paramètre de vigilance a été introduite par la nouvelle Directive Européenne sur l'eau potable. Ces nouveaux paramètres sont recherchés de façon périodique et s'ils dépassent la valeur seuil de 0.1 µg/l, ils doivent faire l'objet d'un suivi. C'est en particulier le cas de certains métabolites de pesticides ou des per- et polyfluoroalkylées,



plus connus sous le nom de PFAS. Ces polluants éternels feront l'objet d'un suivi au titre du contrôle réglementaire à compter du 01/01/2026. A ce jour, l'eau distribuée par la Régie ne présente pas de dépassement des valeurs cibles.

En 2024, l'autorité sanitaire a déclaré l'eau prélevée et distribuée sur les différentes unités de distribution **d'excellente qualité bactériologique** et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Parallèlement, les agents de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz effectuent une fois par semaine un autocontrôle en sortie de production et sur les stocks, pour les paramètres suivants :

- | | |
|-------------|-------------------------|
| ◆ Fer | ◆ Chlore libre et total |
| ◆ Manganèse | ◆ Température |
| ◆ Ammonium | ◆ Turbidité |
| ◆ Nitrates | ◆ Conductivité |
| ◆ Chlorures | ◆ Bactériologie |

Des prélèvements et analyses sont également effectués en réseau, en particulier, pour le suivi des paramètres chlore total et chlore libre.



3 - LE FINANCEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE



3.1 La tarification

@visme

En tant qu'entité publique, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz assure directement et en autonomie la gestion financière de l'ensemble de son service d'eau potable. Ainsi, les dépenses de la Régie, en exploitation comme en investissement, sont exclusivement couvertes par la facturation du service de l'eau potable aux abonnés, les éventuels travaux effectués pour tiers (branchements neufs, raccordements) et les subventions accordées principalement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le montant du prix de l'eau qui sera facturé à l'abonné est fixé annuellement par le Conseil d'Administration de la Régie. Il en va de même pour les tarifs appliqués aux opérations de travaux réalisées pour le compte de tiers (aménageurs, collectivités ou abonnés).

Le prix de l'eau, apparaissant sur la facture semestrielle de l'abonné, est un tarif binôme, comportant un terme

fixe, dont le montant est fonction du diamètre du compteur (abonnement) et un terme variable proportionnel à la consommation d'eau.

Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau sont présentés au 1^{er} janvier de l'année de présentation du rapport, soit au 1^{er} janvier 2025. Les parts fixes et variables feront l'objet d'une légère baisse en 2025 du fait de l'impact de la formule d'indexation des prix.

DIAMETRE DE COMPTEUR	PART FIXE €HT/M3
15 et 20 mm	36,87
25 et 30 mm	63,20

PRIX DE L'EAU	PART VARIABLE €HT/M3
Consommation	1,3831

Mieux comprendre la facture d'eau

La facture d'eau établie par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz est composée de trois éléments :

- ◆ La facturation au titre du service de l'eau potable (schéma page suivante : étapes 1 à 4)
- ◆ La facturation au titre du service des eaux usées, dont la gestion relève de HAGANIS (schéma page suivante : étapes 5 à 7)
- ◆ Les parts tiers : Agence de l'Eau et TVA. Le taux de TVA est réglementairement fixé à 5,5 % pour le service de l'eau potable et à 10 % pour l'assainissement

A compter du 1er janvier 2025, les redevances appliquées par les

Agences de l'Eau changent. En particulier, deux d'entre elles visent à favoriser la performance des services de l'eau potable et de l'assainissement.

Les redevances lutte contre la pollution et modernisation des réseaux sont supprimées au profit de la création de trois nouvelles redevances : consommation en eau, performance des réseaux eau potable et performance des réseaux d'assainissement.

La redevance prélèvement en eau est maintenue mais avec l'instauration d'un plancher.

Ces redevances sont essentielles pour financer les actions de préservation

de l'eau et des milieux aquatiques.

La Régie est en charge de la facturation, de l'encaissement et du recouvrement pour l'ensemble des parts, qui sont ensuite reversées aux différents organismes.



Cycle domestique de l'eau



Facture type d'un foyer de 4 personnes

La facture d'eau type est présentée pour 120 m³ d'eau consommés. Cette estimation représente la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes (norme référence établie au niveau national).

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3	
2637	SPECIMEN	15	01/01/2025	0			120	120	
Consommation totale								120	
Consommation facturée (m3)								120	
Détail de votre facture		Prix en vigueur au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC		
Production et distribution de l'eau									
Abonnement compteur	01/01/2025	40% du prix de l'eau Distribution d'eau potable	365 jours	36,87000	36,87	2,03 (5.5%)		38,90	
Consommation eau	01/01/2025		120 m3	1,38310	165,97	9,13 (5.5%)		175,10	
Total					202,84	11,16		214,00	
Collecte et traitement des eaux usées									
Consommation assainissement	01/01/2025	40% du prix de l'eau Assainissement Haganis	120 m3	1,34000	160,80	16,08 (10%)		176,88	
Total					160,80	16,08		176,88	
Organismes publics									
Redevance consommation eau	01/01/2025		120 m3	0,39000	46,80	2,57 (5.5%)		49,37	
Redevance prélèvement en eau	01/01/2025	20% du prix de l'eau Taxes et redevances	120 m3	0,11300	13,56	0,75 (5.5%)		14,31	
Redevance performance réseaux eau potable	01/01/2025		120 m3	0,06600	7,92	0,44 (5.5%)		8,36	
Redevance performance assainissement	01/01/2025		120 m3	0,13800	16,56	1,66 (10%)		18,22	
Total					84,84	5,42		90,26	
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture			1,38 €	448,48	32,66	481,14
5,50%	271,12	14,92	Montant total à payer			Prix d'un m3 d'eau potable	448,48	32,66	481,14
10,00%	177,36	17,74							

3.2 Les investissements

@visme

2024 : première année du programme d'investissement triennal 2024-2026

Fin 2023, le Conseil d'Administration de la Régie a décidé de réviser à court terme la feuille de route stratégique définie pour 2022-2036, afin de proposer un programme triennal opérationnel et réalisable sur la période 2024-2026. En cette première année de ce plan, la Régie a déployé cette ambition, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Banque des Territoires—Caisse des Dépôts.

Le budget 2024 a été voté par le Conseil d'Administration le 31 janvier. Il a été complété par un budget supplémentaire adopté le 18 juin et par une décision modificatrice votée le 2 octobre. A fin 2024, **3 172 794 €** ont été investis, auxquels s'ajoutent **1 456 190 €** de restes à réaliser, dont la réalisation s'achèvera sur le premier trimestre 2025. Ce niveau d'investissement est bien supérieur à celui de 2023 (+19%). En hausse continue depuis 2019, le niveau d'investissement de la Régie atteint **14 467 498 €** à fin 2024.

Les 3 familles d'opérations couvrant les enjeux de la Régie se retrouvent de nouveau dans l'engagement du budget 2024 :

⇒ **Modernisation et amélioration des installations de production**

- Poursuite des renouvellements et améliorations techniques : pompes de puisage à la Sablière, armoire de puissance et variateur au R3 à Maison Rouge, armoire électrique à la station de Marly et passage en basse tension, trappes de visite des réservoirs de Lorry et Mardigny, chlорations, pompes de la station de Rozérieulles, approvisionnement de la pompe 1 de la station de Châtel
- Poursuite du programme de renouvellement de la canalisation d'amenée en acier DN400, avec la réalisation du tronçon A (686 ml) sur Châtel-Saint-Germain

- Travaux de réhabilitation du réservoir de Blory : ces travaux ont débuté en avril 2024 et s'achèveront en mars 2025. Ils concernent la réhabilitation complète (hors génie civil) de l'ouvrage, accompagnée de la réalisation d'une fresque

⇒ **Modernisation et amélioration des réseaux**

- Renouvellement des canalisations et branchements des rues de Verdun et de Nancy à Moulins-lès-Metz, avenue des Ormes et allée des Chênes à Marly, rue du Parc à La Maxe, rues Ecole Centrale et Jean Burger à Rozérieulles
- Renouvellement du franchissement du Bras Mort de la Moselle et du franchissement du Canal, deux tronçons situés à Montigny-lès-Metz, par l'emploi de techniques alternatives (tubage et fonçage)

⇒ **Mise en œuvre de moyens et d'études stratégiques visant à orienter les investissements**

- Poursuite du déploiement de l'outil de GMAO, sur base d'une nouvelle solution logicielle, plus conforme aux attentes des agents de terrain
- Démarrage du déploiement des actions visant à réduire la pression en nitrates sur la ressource du ruisseau du Montvaux (voir page 28)



Le budget de la Régie en clôture 2024

(sous couvert du vote du compte financier unique en juin 2025)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Reports N-1			
Exploitation		3 874 820,20 €	3 874 820,20 €
Investissement	1 139 819,73 €		-1 139 819,73 €
Réalisations			
Exploitation	8 129 336,91 €	9 478 372,41 €	1 349 035,50 €
Investissement	3 637 200,42 €	7 685 492,52 €	4 048 292,10 €
Exécution 2024	11 766 537,33 €	17 163 864,93 €	5 397 327,60 €
Reste à réaliser	1 456 189,88 €	152 906,40 €	-1 303 283,48 €
Total cumulé	14 362 546,94 €	21 191 591,53 €	6 829 044,59 €

2025 : poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du PPI triennal

L'ambition entamée en 2024 se poursuivra en 2025, en vue de répondre aux enjeux de préservation de la ressource (tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif) et de lutte contre les pertes d'eau en réseau.

Ainsi, outre les opérations d'investissement non achevées à fin 2024 qui se poursuivront sur le premier trimestre 2025, le Conseil d'Administration de la Régie a validé l'adoption des nouvelles opérations ci-dessous, lors du vote du budget primitif, le 5 février 2025 :

- Plan d'actions Nitrates - Montvau : suite au recrutement de la chargée de mission captage, plusieurs actions seront mises en œuvre : diverses campagnes d'analyses permettant de poursuivre la bancarisation de données de suivi, y compris agronomiques, actions de sensibilisation et journées terrain
- Finalisation de la DUP source du Château à Lorry-Mardigny : poursuite de la démarche réglementaire, acquisition des emprises considérées et réalisation des travaux de protection du captage
- Recrutement d'un bureau d'étude pour accompagner la Régie dans la

phase diagnostic et définition du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)

- Programme 2025 de renouvellement électromécanique des installations de production, centré sur la station de Châtel et sur Roze-rieulles
- Première tranche de mise en œuvre d'un nouvel étage de sectorisation
- Programme 2025 de renouvellement de canalisations et branchements :
 - * Allée des Pins à Marly
 - * Franchissement du Pont SNCF rue Saint-Ladre à Montigny-lès-Metz
 - * Rue de Largentier à Marly
 - * Quartier des Fleurs à Marly – Avenue des Azalées
 - * Chemin de Blory à Montigny-lès-Metz



- Maîtrise d'œuvre et réalisation de travaux de dévoiement/renouvellement d'un tronçon supplémentaire de DN400 à Châtel-Saint-Germain
- Travaux de réhabilitation énergétique du bâtiment administratif, en vue d'améliorer les conditions de travail des agents et économiser sur les dépenses de chauffage

Plusieurs de ces opérations seront présentées à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour un accompagnement financier, ainsi qu'à l'Etat et à la Région Grand Est.

4 - SERVICE DE MONTIGNY



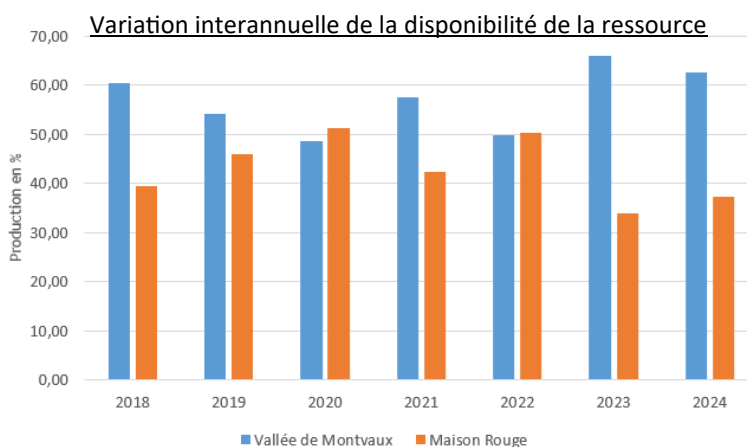
4.1 Synthèse des flux des volumes

Pour l'année 2024, **3 170 323 m³** ont été produits. Les volumes produits sont en baisse par rapport à l'année 2023 (-9.3%), baisse compensée par les achats d'eau au SIEGVO du fait de la hausse du paramètre nitrate.

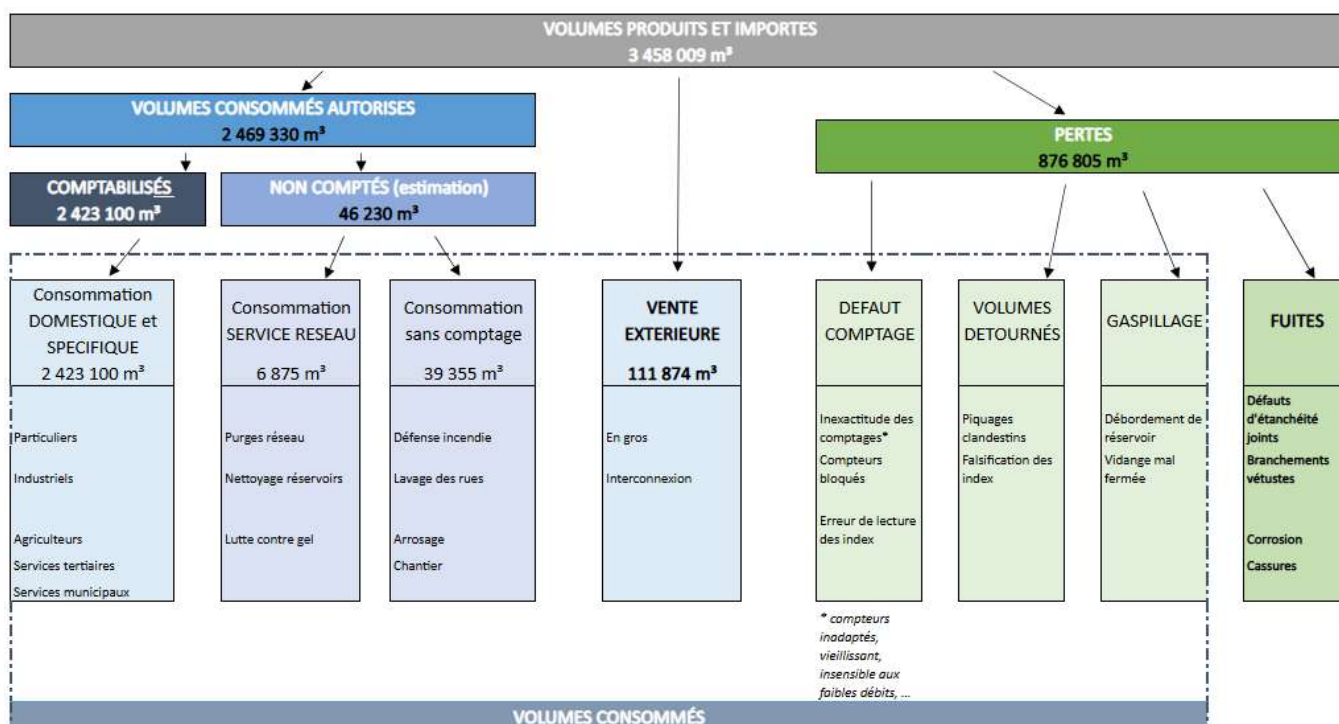
Ces volumes se répartissent de façon inégale entre le site de production de Montvaux (56%) et celui de Maison Rouge (34%), sur une répartition similaire à celle de 2023 du fait de conditions météorologiques favorables.

Une augmentation des volumes consommés est à constater par rapport à 2023. On observe également une légère hausse (+2,6%) du nombre d'abonnés sur l'unité de distribution de Montigny qui s'explique par les individualisations de lotissements neufs.

Les volumes mis en distribution sont complétés par **287 686 m³** importés. Les volumes exportés représentent **111 874 m³** (vers d'autres services ou entre unités de la Régie).



Synthèse des flux des volumes



Le rendement du service de Montigny marque une hausse par rapport à 2023. Les dispositifs mis en place par la Régie tels que les opérations de recherche de fuites, la mise sous surveillance des secteurs les plus sensibles et la réactivité de réparation rapide des fuites ont permis de conforter l'amélioration de la performance du réseau.

Contrairement aux années précédentes, l'année 2024 a été moins marquée par la présence de communautés de gens du voyage, dont les consommations d'eau potable, non comptées, restent estimées et sont réintégrées dans les volumes de service.

A noter la présence de très gros consommateurs :

- ◆ La plateforme Amazon a consommé **21 904 m³** en 2024 (pour 20 470 m³ en 2023)
- ◆ Le site de loisirs Pockeyland a consommé **10 995 m³** en 2024 (pour 7 546 m³ en 2023)



Ruisseau de Montvaux

		2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		82,60 %	71,91 %	74,64 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	2 464 095	2 405 702	2 469 330
Volume exporté vers d'autres services (m ³)	B	257 183	123 822	111 874
Volume produit (m ³)	C	3 236 152	3 496 754	3 170 323
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	58 519	20 843	287 686

		2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		7,27	10,44	9,05
Volume mis en distribution (m ³)	A	3 037 488	3 393 775	3 346 135
Volume comptabilisé 365 jours (m ³)	B	2 319 372	2 330 409	2 423 100
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	270 712	279 082	279 404

		2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		5,80	9,70	8,60
Volume mis en distribution (m ³)	A	3 037 488	3 393 775	3 346 135
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	B	2 464 095	2 405 702	2 469 330
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	270 712	279 082	279 404

		2022	2023	2024
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		27,54	24,83	25,31
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	2 464 095	2 405 702	2 469 330
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	257 183	123 822	111 874
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	270 712	279 082	279 404

4.2 Les installations de production et de stockage

a. La maintenance des installations

Le détail des opérations de nettoyage des réservoirs pour l'année 2024 est présenté en annexe (page 73). Certaines opérations ont été reportées en 2025, cela est le cas notamment pour le réservoir du Haut-Rhône et pour le réservoir de Blory. Ce dernier fait l'objet d'un chantier de réhabilitation et sera remis en eau en 2025.

S'agissant des opérations de maintenance et d'entretien des ouvrages, les équipes de la Régie ont réalisé les interventions suivantes :

- ◆ Remplacement de la membrane de divers pompes doseuses
- ◆ Graissage périodique des pompes
- ◆ Remplacement de divers équipements d'armoires électriques (protection thermique, disjoncteur, contrôleur de phase...)
- ◆ Renouvellement du sable des bassins d'infiltration de la station de Maison Rouge (photo ci-dessous)



Bassin d'infiltration — Maison Rouge

Le saviez-vous ?

Il existe deux bassins de ré infiltration sur le site de production de Maison Rouge. Ces deux bassins constitués de couches de sable de granulométrie variable servent à réalimenter artificiellement la nappe alluviale pour maintenir un niveau piézométrique minimum et compenser les cônes de pompage, notamment en étiage. L'eau réinjectée provient d'un étang dit « La Sablière ». Tous les ans, une couche de 10 cm de sable est retirée pour éviter le colmatage et un renouvellement complet est effectué tous les 3 ans, soit 2 500 tonnes évacués.

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2024, **2 401 kg** de réactifs ont été utilisés soit **49 bouteilles** de chlore de 49 kg chacune et **120 L** de javel, soit **6 bidons** de 20 litres chacun ; ces traitements sont mis en œuvre avant distribution.

Le captage de la Vallée de Montvaux à Châtel-Saint-Germain a consommé **795 742 KWh** en puissance électrique, ce qui représente une diminution de 7% par rapport à 2023. Cette variation est liée à une diminution de mise en distribution de l'eau potable à Montvaux (-14%).

Par ailleurs, le captage de Maison Rouge à Moulins-lès-Metz a consommé **567 188 KWh**, ce qui représente une diminution de 15%. Cette variation de consommation par rapport à l'année précédente s'explique par la mise en service de variateurs de puissance sur les nouveaux groupes de pompages.

c. Les travaux

Investissements réalisés sur les installations de production et de stockage :

En 2024, les principaux travaux de renouvellement des équipements ont concerné le site de Maison Rouge mais également celui de Montvaux et la station de Marly.

Ainsi, neuf interventions majeures ont été réalisées en 2024 par les équipes de production de la Régie, dont deux en sous-traitance et supervisées par la Régie :

- ◆ Renouvellement des vannes d'isolement de la bache de la Sablière à Maison Rouge : cette intervention a été réalisée par la société Bonnevalle. Elle a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.



Renouvellement des vannes d'isolement - Bâche la Sablière

- ◆ Renouvellement de la trappe d'accès à la bache à la Sablière. Cette intervention a été effectuée dans le cadre de la sécurisation des accès aux installations.
- ◆ Renouvellement de la télégestion de la Sablière. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.
- ◆ Renouvellement du compteur de sortie de station et du compteur de source de Montvaux. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production .
- ◆ Renouvellement de la pompe de chloration de la sta-



Renouvellement pompe 1 - La Sablière

tion de Marly. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.

- ◆ Renouvellement de la pompe 1 et 2 de la Sablière. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.
- ◆ Renouvellement de l'armoire électrique de la station de Marly. Cette intervention a été réalisée par la société Eiffage Energie Systèmes Clemessy. Elle a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.



Renouvellement des vannes d'isolement - Bâche la Sablière

4.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Au sein des missions de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, l'entretien et la maintenance du réseau constitue un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites. Sur ce dernier point, l'enjeu pour les équipes de la Régie est de détecter et de réparer au plus vite les casses sur le réseau afin de réduire le taux de perte en eau.

En 2024, plusieurs campagnes de recherche de fuites ont été effectuées sur les communes suivantes :

- ◆ Augny : en janvier
- ◆ Châtel-Saint-Germain : en avril, août
- ◆ Féy : en mai
- ◆ Marly : en février, juin, juillet
- ◆ Montigny-lès-Metz : en février, mars, juillet, septembre
- ◆ Moulins-lès-Metz : en octobre
- ◆ Scy-Chazelles : en juin

Ces campagnes ont permis de détecter et réparer **74 fuites sur branchements et 42 fuites sur conduites**.

Le nombre de fuites réparées en 2024, en particulier sur les branchements, est en baisse par rapport à 2023 contrairement au nombre de fuites sur conduites qui est similaire à l'année précédente.



Le suivi de la sectorisation permet une remontée en temps réel sur la supervision des volumes distribués. Une systématisation de la recherche de fuites, ainsi que la réactivité des équipes ont conduit à une action plus efficace pour détecter et réparer les casses sur le réseau.

La Régie a procédé aux interventions et renouvellements suivants :

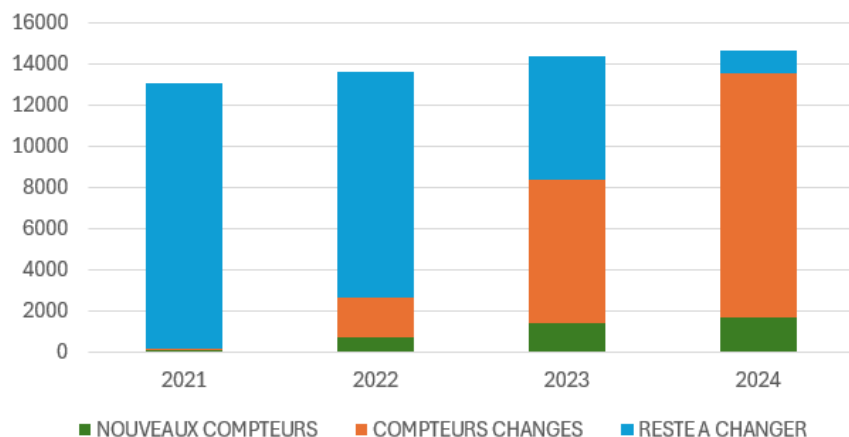
EN RESUME	2022	2023	2024
Nombre de renouvellement de branchements effectués	53	68	64
Nombre de remplacement de bouches de lavage	0	5	0
Nombre de contrôles et remise en état de poteaux d'incendie	18	201	207
Autres interventions d'exploitation réseau	106	230	77
Nombre d'intervention total	177	504	464

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement du parc de compteurs de la Régie débuté en 2022 s'est achevé au 31 décembre 2024. Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, **86 %** du parc compteurs du service de Montigny a été renouvelé. La Régie poursuivra avec des opérations plus ponctuelles en 2025 afin de parachever l'efficacité du réseau de compteurs mis en place.



Parc compteur service MONTIGNY



Renouvellement des compteurs	2022	2023	2024
Nombre de compteurs	13 621	14 341	14 613
Nombre de compteurs remplacés	1 855	4 989	4 898
Taux de compteurs remplacés	13,60 %	34,79 %	33,53 %

c. Les travaux neufs

Pour compte de tiers :

Les services de la Régie ont également réalisé des travaux neufs dont 23 branchements, 1 raccordement et la pose de 8 poteaux incendie. Voici le détail :

VILLE	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE
AUGNY	Branchement neuf	8
	Poteau incendie	1
FEY	Branchement neuf	1
MARLY	Branchement neuf	10
	Raccordement neuf	1
	Poteau incendie	1
MONTIGNY-LES-METZ	Branchement neuf	2
	Poteau incendie	3
MOULINS-LES-METZ	Poteau incendie	3
SCY-CHAZELLES	Branchement neuf	2



Raccordement rue des Vignes
avenue des Coteaux à Marly

Pour l'amélioration du réseau de distribution :

En 2024, la Régie a déployé un maillage de bornes de puisage. Ces bornes sont équipées de compteur et de clapet anti-retour pour protéger le réseau en cas de prélèvement sur le domaine public. Pour le service de Montigny, 10 bornes ont été installées en complément des 2 implantées pour test en 2021.

En parallèle de ces travaux réalisés pour le compte de particuliers ou d'aménageurs, la Régie a entrepris de renouveler plusieurs tronçons de canalisation de distribution. Le choix des linéaires concernés est effectué selon deux logiques :

- ◆ L'accompagnement du programme de requalification de chaussée mis en œuvre par l'Eurométropole de Metz ou de réfection de réseaux entrepris par un autre concessionnaire : dans ce cas, la Régie analyse la criticité de la conduite et décide de procéder ou pas à son renouvellement avant la réfection de la chaussée. Dans ce contexte, la Régie peut être amenée à conduire des chantiers en coactivité
- ◆ Une démarche patrimoniale, croisant les facteurs de criticité de la conduite (âge, diamètre, matériaux) et l'historique de fuites

Pour le service de Montigny, les linéaires renouvelés en 2024 sont les suivants :



Commune	Rue concernée	Linéaire	Nombre de branchement	Nombre de raccordement
CHATEL-SAINT-GERMAIN	DN400	686	5	2
MARLY	Rue des Ormes et rue des Chênes	431	11	8
MONTIGNY-LES-METZ	Bras Mort	90	0	2
MONTIGNY-LES-METZ	Rue du Canal	75	0	2
MOULINS-LES-METZ	Rue de Verdun et rue de Nancy	455	0	4



En continuité des travaux déjà réalisés les années précédentes suite à la définition du schéma directeur de renouvellement de la canalisation d'amenée en DN400 acier, un nouveau tronçon de cette canalisation structurante pour le service a été renouvelé en 2024 sur la commune de Châtel-Saint-Germain. 686 ml de conduite ont été changés en parallèle de l'ancienne conduite, de la station de production jusqu'au chemin des Fourrières.



d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	99,40%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total:		120	120



La Sablière



4.4 L'analyse de l'eau

Sources de la Vallée de Montvaux

Les sources de la Vallée du Montvaux sont très sensibles aux variations saisonnières. Toutefois, en 2024, compte tenu des conditions météorologiques, le niveau de production le plus bas enregistré est de 2 959 m³/j, à comparer avec le débit le plus faible connu de 1 450 m³/j relevé en 1996. Cette situation a favorisé un niveau de nappe assez haut, permettant une production régulière toute l'année au droit de la station de Châtel.

Le graphique ci-dessus montre que les capacités de production des ressources de la Vallée de Montvaux (courbe bleue pour 2024) ont été à un niveau haut, y compris en juillet-septembre. La recharge est intervenue également très rapidement, dès le début octobre, à la faveur d'un automne et d'un hiver de nouveau assez pluvieux. Cette situation a eu pour conséquence une moindre sollicitation de la production de Maison Rouge.

D'un point de vue qualitatif, les sources de la Vallée de Montvaux sont de très bonnes qualités microbiologiques et physicochimiques. Toutefois, on note depuis plusieurs années une tendance à la hausse du paramètre nitrate en eau brute, sans toutefois, au niveau des réservoirs de tête, constater un dépassement de la limite de qualité autorisée en distribution.

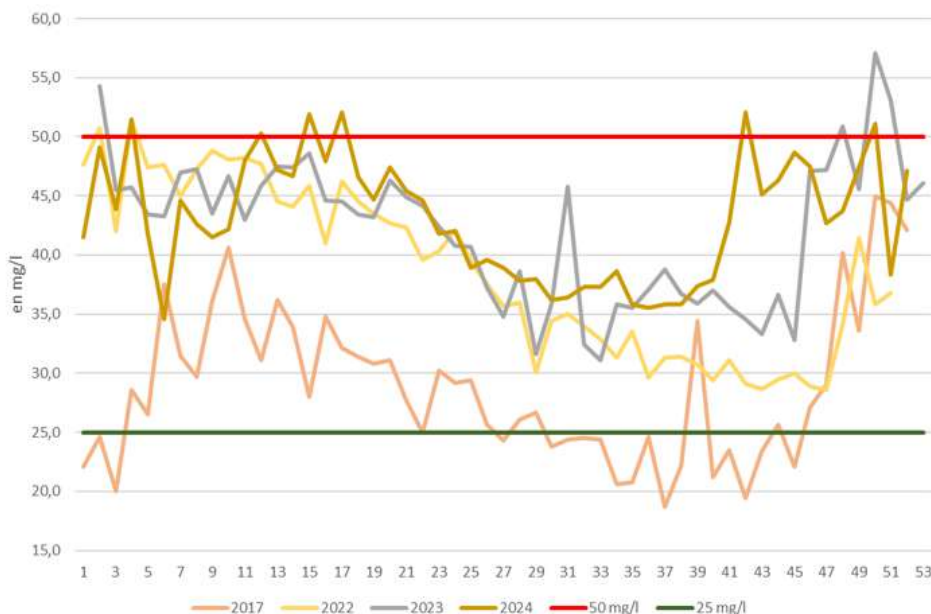
Ce constat s'est renouvelé début 2024, en continuité de la situation de l'automne 2023. Lors de cet épisode, d'une durée exceptionnelle de plus de 25 semaines, le paramètre nitrate a présenté des hausses significatives et

ce sur toutes les composantes de la ressource : +23 mg/l entre le 30/10 et le 27/11/2023 pour la source de Sous la Roche, +24 mg/l pour les exhaures entre le 30/10 et le 31/12/2023 et +10 mg/l de nouveau entre le 22/01 et le 12/02/2024. Ces soubresauts peuvent être directement corrélés aux épisodes de pluie qui se sont succédés, illustrant d'une part des sols peu profonds et d'autre part un support karstique qui conduisent à une infiltration et à un transfert vers les sources très rapides. L'analyse des données enregistrées a permis par ailleurs d'identifier un drain, rive droite, fortement contributeur. Cette situation a contraint la Régie à recourir à l'achat d'eau en provenance du SIEGVO pour compenser les volumes perdus du fait de cette pollution. 275 706 m³ ont ainsi été achetés entre le 26/01 et le 16/05/2024.

Un Plan d'action coconstruit avec la profession agricole

En 2022, une étude de définition de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de la ressource de Montvaux a été réalisée. Ce travail précise que cette aire coïncide avec le périmètre du bassin versant du ruisseau du Montvaux. En 2023, un plan d'actions a été coconstruit avec la profession agricole, avec pour ambition de maîtriser la diffusion des nitrates et des pesticides dans les différentes composantes de la ressource. Ce plan a été adopté fin 2023. En 2024, une deuxième campagne de traçage en hautes eaux a été réalisée, alimentant ainsi la connaissance hydraulique de cette ressource. En octobre 2024, la Régie a embauché une chargée de mission spécifiquement dédiée à l'animation de cette démarche et au déploiement des différentes actions du plan.

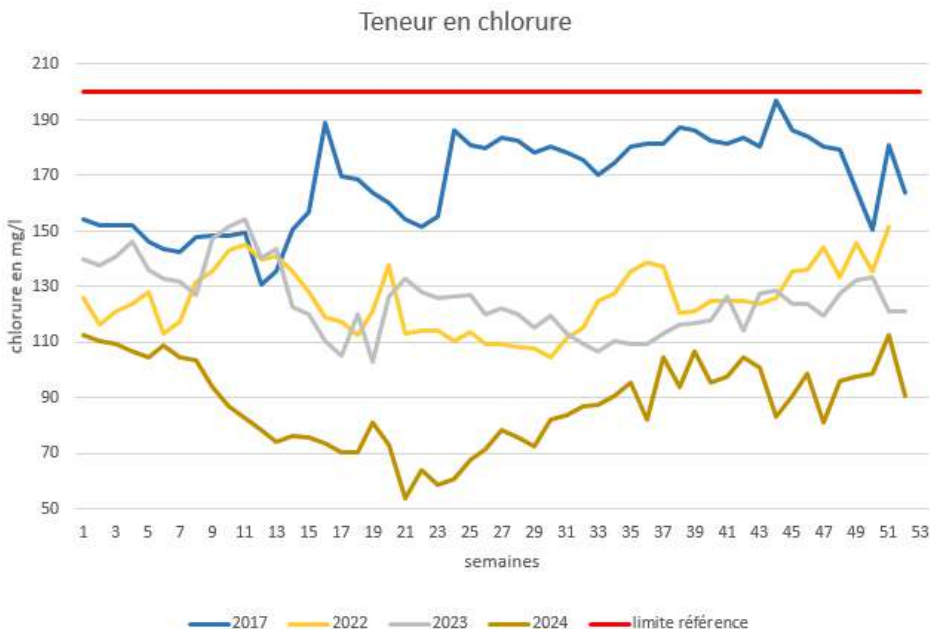
Suivi du taux de nitrates - station Châtel



Champ captant de Maison Rouge

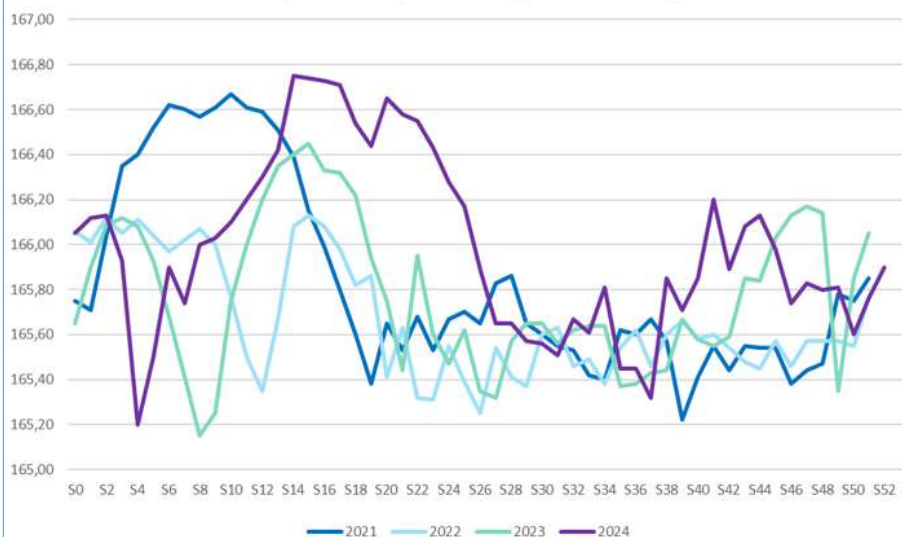
Sur la seconde ressource en eau brute de la Régie, aucune tension significative d'un point de vue quantitatif n'est actuellement rencontré du fait de la disponibilité de la nappe alluviale de la Moselle. Le comportement de cette nappe alluviale est suivi par un relevé régulier des piézomètres qui équipent la zone de Maison Rouge (voir graphe ci-dessous).

En cas de rabattement important, la nappe est soutenue par une réalimentation artificielle. Ce soutien a nécessité en 2024 une injection de **315 856 m³**, soit 40% de moins que l'année précédente, après une an-



miques distinctes, permet toutefois de maintenir l'eau distribuée bien en dessous de la limite de potabilisation fixée à 200 mg/l.

côte piézométrique de la nappe Maison Rouge

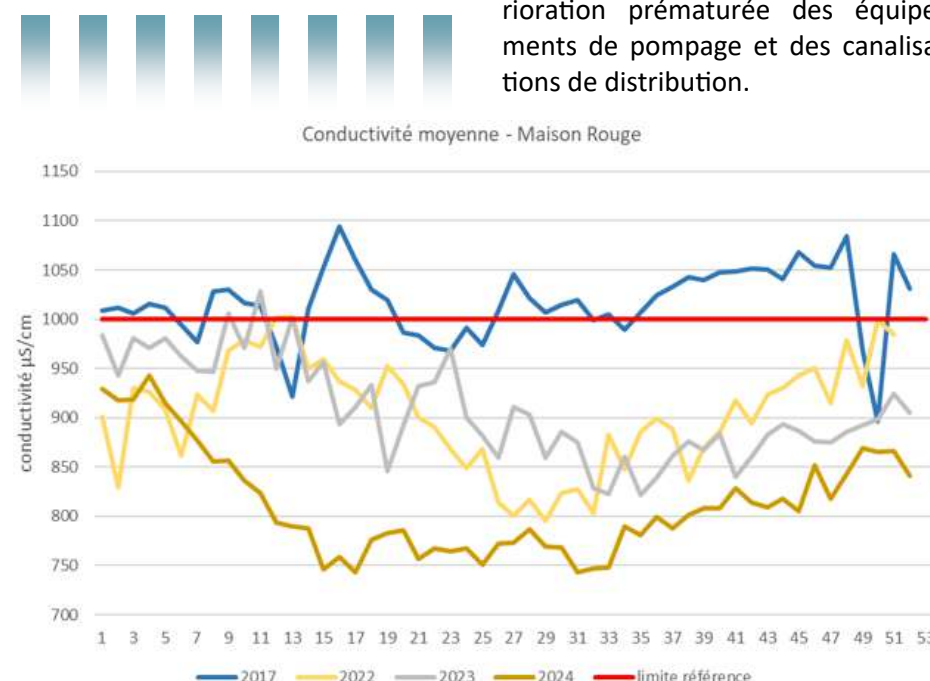


née 2023 qui a elle-même très peu mobilisé la réinfiltration. L'eau injectée provient d'une sablière qui peut être réalimentée par le Canal de Jouy et/ou le Rupt de Mad. En 2024, cette ressource de substitution n'a pas été mobilisée : aucun achat d'eau brute n'a été nécessaire auprès de la Société Mosellane des Eaux du fait d'une nappe particulière haute.

D'un point de vue qualitatif, la nappe alluviale de la Moselle est contrainte par le paramètre chlorure. Le mélange des différentes ressources et points d'approvisionnement, présentant chacun des qualités physicochi-

Pour l'année 2024, le graphique ci-dessus met en évidence la persistance de la baisse de la valeur moyenne du paramètre chlorure (courbe jaune), sur une tendance équivalente là-aussi à l'année 2023.

La baisse continue du paramètre chlorure mentionnée ci-dessus a un impact direct sur le taux de conductivité moyen de l'eau produite sur le site de Maison Rouge, comme le démontre le graphique ci-dessous. Pour rappel, une teneur trop élevée en conductivité conduit à une détérioration prématurée des équipements de pompage et des canalisations de distribution.



Suivi analytique réglementaire :

L'eau de la Vallée de Montvaux comme celle de Maison Rouge est traitée, à titre préventif, au chlore à des taux variant selon la qualité physicochimique et saisonnière des ressources.

Le suivi analytique réalisé par l'A.R.S. a relevé **aucun dépassement de limites de qualité** sur les deux unités de distribution (UDI) de Montigny et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Concentration moyenne	Concentration maximum
	Dureté de l'eau (°F)	
UDI 1	31,50	36,00
UDI 2	32,20	33,30
	Nitrates (mg/l - Cmax =50mg/l)	
UDI 1	37,80	42,00
UDI 2	27,70	38,00
	Conductivité (µS/cm - Cmax =1100 µS/cm)	
UDI 1	600,21	677,00
UDI 2	668,15	887,00

La Régie a effectué des analyses bactériologiques et des analyses physico-chimiques sur le réseau de distribution et les sites de production. Un suivi algal, notamment des cyanophycées et de la microcystine, est effectué sur la Sablière de réalimentation. Les résultats obtenus sont conformes aux normes.

Quatre dépassements des références de qualité ont été enregistrés en 2024.

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	18	0	17	3
Distribution	84	0	87	1
Nombre total de prélèvements	102	0	104	4

Détail des non-conformités aux références de qualités :

- ♦ 3 prélèvements les 16/04/2024 et 08/10/2024 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas le paramètre équilibre calcocarbonique d'où une eau présentant un caractère incrustant et susceptible de provoquer des dépôts dans les conduites
- ♦ 1 prélèvement du 13/02/2024 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre turbidité.

4.5 Les indicateurs réglementaires et autres données

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2023	2024
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	43 862	43 883
D102.0	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,87 €	4,01 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	71,91 %	74,64 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	10,44 m ³	9,05 m ³
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	9,70 m ³	8,60 m ³
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	24,83 m ³	25,31 m ³
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,34 %	0,59 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80,36 %	98,35 %
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	50	20
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	14 484,37 €	1 355,72 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	2,14	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	1,83	4,29
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,96 %	1,58 %
P155.1	Taux de réclamations u/1000	1,00	1,46

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

	2023	2024
Volume produit	3 496 754 m ³	3 170 323 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	20 843 m ³	287 686 m ³
Volume d'eau brute acheté	163 454 m ³	0 m ³
Volume de service du réseau	75 293 m ³	46 230 m ³
Volume consommé autorisé année entière	2 405 702 m ³	2 469 330 m ³
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	123 822 m ³	111 874 m ³
Production journalière moyenne d'eau potable	9 298 m ³ /j	9 167,5 m ³ /j

LE PATRIMOINE

	2023	2024
Linéaire de canalisations (Km)	279,08	279,40
Nombre de branchements	13 371	13 239
Nombre d'appareils publics	978	970
Nombre de compteurs	14 341	14 613

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU

	2023	2024
Nombre d'abonnés	13 997	14 390
Volume vendu selon le décret	2 270 811 m ³	2 364 008 m ³
Consommation moyenne	146 l/hab/j	151 l/hab/j

5 - LA MAXE



5.1 Synthèse des flux des volumes

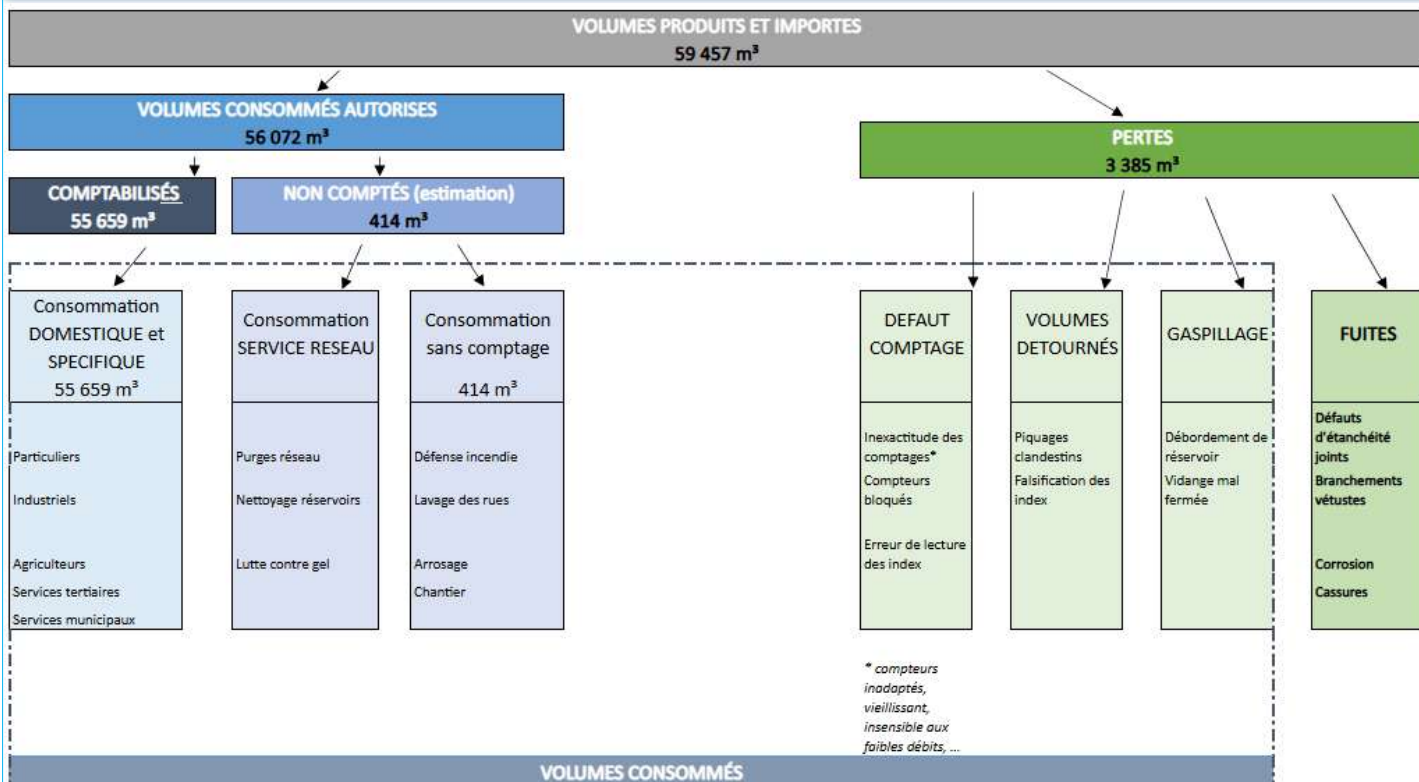
La commune de La Maxe est exclusivement alimentée par un achat d'eau au Syndicat des Eaux de la Région Messine.

Depuis la fin de l'année 2023, du fait d'une détection de PFAS à l'unité de production de Saint-Eloy, le SERM a décidé par mesure conservatoire un arrêt de production sur ce site. Depuis cette date, l'eau distribuée sur la commune de La Maxe provient directement de l'usine de production de la Noette située à Moulins-lès-Metz.

En 2024, **59 457 m³** ont été importés. Aucun réservoir de stockage n'est présent sur le réseau de la commune.

Cette année est également marquée par une hausse des volumes consommés passant en moyenne de 120 à 142 l/hab/jour. Le renouvellement du parc compteur, notamment, peut expliquer une partie de cette hausse.

Synthèse des flux de volumes



Le rendement de la commune de La Maxe marque une nette hausse par rapport à l'année 2023, mais reste toutefois fragile. Ainsi, tout comme l'année précédente, 5 fuites ont été détectées et réparées en 2024. Cette situation s'explique par un vieillissement du patrimoine, et en particulier des branchements individuels, situation mise en lumière par le programme de renouvellement des compteurs qui a nécessité et nécessite encore de nombreuses interventions de l'équipe d'exploitation en accompagnement pour fermeture sur le réseau ou réparation (voir tableau page 36).



		2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		78,35 %	82,89 %	94,31 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	53 034	46 711	56 072
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0	0
Volume produit (m ³)	C	0	0	0
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	67 693	56 353	59 457

		2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		4,23	2,67	1,13
Volume mis en distribution (m ³)	A	67 693	56 353	59 457
Volume comptabilisé 365 jours (m ³)	B	52 694	46 666	55 659
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 713	9 947	9 222

		2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		4,13	2,66	1,01
Volume mis en distribution (m ³)	A	67 693	56 353	59 457
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	B	53 034	46 711	56 072
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 713	9 947	9 222

		2022	2023	2024
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		14,96	12,87	16,66
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	53 034	46 711	56 072
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 713	9 947	9 222

5.2 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Des campagnes de recherche de fuites ont été effectuées, par les équipes de la Régie, les 21/03/2024 et 15/05/2024. Ces campagnes ont permis de détecter **4 fuites sur branchements**, dont deux au Chemin derrière La Croix et deux autres rue Principale et place de la Prée. **1 fuite sur conduite** a également été détectée rue Principale.

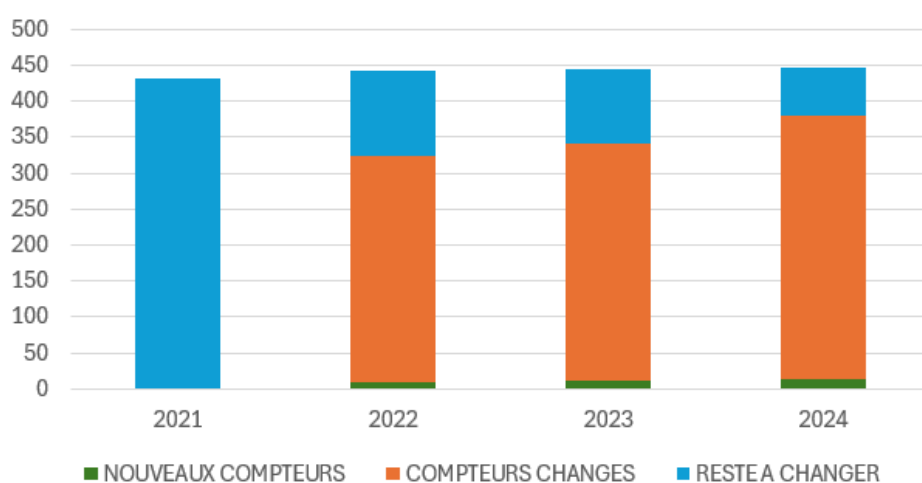
La Régie a procédé aux interventions et renouvellements suivants :

NATURE DES TRAVAUX	2022	2023	2024
Nombre de branchements neufs	2	3	0
Nombre de renouvellement complets branchements	1	1	3
Nombre de contrôles et remise en état de poteaux incendie	0	0	2
Autres interventions d'exploitation réseau	4	13	14
Nombre total d'interventions	6	17	19

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement du parc de compteurs de la Régie débuté en 2022 s'est achevé au 31 décembre 2024. Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, **83 %** du parc compteurs a été renouvelé. La Régie poursuivra avec des opérations plus ponctuelles en 2025 afin de parachever l'efficacité du réseau de compteurs mis en place.

Parc compteurs service de LA MAXE



Renouvellement des compteurs	2022	2023	2024
Nombre de compteurs	442	444	446
Nombre de compteurs remplacés	313	16	36
Taux de compteurs remplacés	70,81 %	3,60 %	8,07 %

c. Les travaux

Deux raccordements neufs ont été réalisés les 07/10/24 et 13/12/24 rue des Ormes et rue de la Vaquinière.

Par ailleurs, la Régie a réalisé en 2024, en coactivité avec la régie d'assainissement Haganis, le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable et les branchements associés du lotissement Le Parc. Ces travaux débutés à l'automne 2024 s'achèveront en février 2025.

Rue concernée	Linéaire	Nombre de branchement	Nombre de raccordement
Le Parc	176 ml	15	1

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	99,70%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total:		120	120

5.3 L'analyse de l'eau

@visme

La Régie achète pour l'alimentation en eau potable de la commune de La Maxe 100% de son eau à la Société Mosellane des Eaux (SERM).

En 2024, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur l'unité de distribution (UDI) de La Maxe et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.



@visme

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	7	0	8	0
Nombre total de prélèvements	7	0	8	0



@visme

5.4 Les indicateurs réglementaires et autres données

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2023	2024
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 062	1 073
D102.0	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,79 €	3,89 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	82,89 %	94,31 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	2,67 m ³	1,13 m ³
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	2,66 m ³	1,01 m ³
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	12,87 m ³	16,66 m ³
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,01 %	0,04 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	/	/
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	0
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	0	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	1,83	4,29
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,06 %	1,97 %
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	2,28	2,25

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2023	2024
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	56 353 m ³	59 457 m ³
Volume de service du réseau	45 m ³	414 m ³
Volume consommé autorisé année entière	46 711 m ³	56 072 m ³
Mise en distribution journalière moyenne d'eau potable	154,4 m ³ /j	162,9 m ³ /j
LE PATRIMOINE	2023	2024
Linéaire de canalisations (Km)	9,94	9,22
Nombre de branchements	435	436
Nombre d'appareils publics	34	34
Nombre de compteurs	444	446
LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2023	2024
Nombre d'abonnés	438	445
Volume vendu selon le décret	45 763 m ³	55 311 m ³
Consommation moyenne	120 l/hab/j	142 l/hab/j

6 - LORRY-MARDIGNY



6.1 Synthèse des flux des volumes

@visme

Le service de l'eau de la commune de Lorry-Mardigny a été repris par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 1^{er} janvier 2023.

La commune de Lorry-Mardigny dispose de sa propre ressource. Celle-ci est composée de quatre sources captées par des chambres de type Bello : Les Cent Ecus, La Fontaine, Source de Mardigny et Source du Château. Elles alimentent prioritairement le réseau du village mais, également pour partie, le village de Marieulles-Vezon. En cas de baisse de débit des captages, l'interconnexion avec le réseau du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny traversant Lorry est mobilisé pour assurer la continuité de la distribution en eau potable.

La chambre de captage de la source « La Fontaine » à

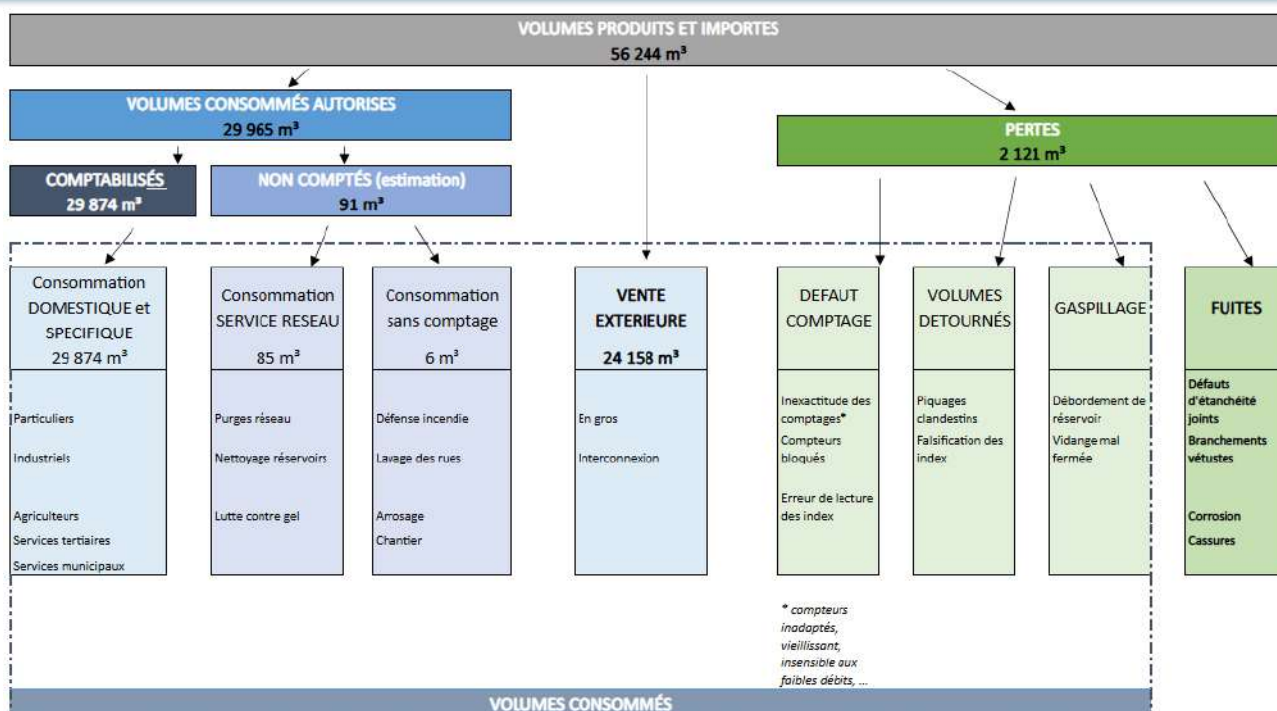
Lorry, collecte les deux sources du village et assure la liaison avec les deux réservoirs de 60 m³. Le premier fait office de réserve incendie alors que le deuxième sert à la fourniture en eau de Lorry.

Les deux sources de Mardigny assurent la liaison avec un réservoir de capacité de 150 m³, dont 60 m³ pour la réserve incendie.

Les réservoirs de Lorry-Mardigny sont équipés d'instruments de mesure, d'une télégestion ainsi que d'une chloration. Le tout est alimenté en électricité par des panneaux solaires.

Ainsi, en 2024, **56 244 m³** ont été prélevés : **32 086 m³** ont été mis en distribution sur la commune et **24 158 m³** exportés vers Marieulles-Vezon .

Synthèse des flux de volumes





		2023	2024
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		94,78 %	96,23 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	29 433	29 965
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	23 972	24 158
Volume produit (m ³)	C	56 345	56 244
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	0	0

		2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		1,07	0,73
Volume mis en distribution (m ³)	A	32 373	32 086
Volume comptabilisé 365 jours (m ³)	B	29 331	29 874
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 790	8 342*

		2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		1,03	0,70
Volume mis en distribution (m ³)	A	32 373	32 086
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	B	29 433	29 965
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 790	8 342*

		2023	2024
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		18,78	17,78
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	29 433	29 965
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	23 972	24 158
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 790	8 342*

* augmentation significative par rapport à l'année précédente suite à la mise à jour de la cartographie

6.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2024, plusieurs interventions ont été effectués par la Régie dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.

Les équipements suivants ont été installés aux deux réservoirs de Lorry-Mardigny, à savoir :

- ◆ Renouvellement de la chloration
- ◆ Renouvellement de la trappe d'accès de chloration - réservoir de Lorry
- ◆ Renouvellement de la trappe d'accès de la chambre de vanne - réservoir de Lorry
- ◆ Renouvellement de la trappe d'accès de la cuve - réservoir de Mardigny

La Régie a procédé au nettoyage des réservoirs ainsi que des bâches de captage des 4 sources de Lorry-Mardigny les 13/06/24 et 16/09/24.

Par ailleurs, la Régie a repris la procédure de protection de la source du Château sur le village de Mardigny.

À ce jour, la DUP de cette ressource est en cours d'instruction auprès des autorités. Elle prévoit une autorisation de prélèvement fixée au maximum journalier à 80 m³ et annuellement à 30 000 m³.

Un projet d'arrêté préfectoral a été soumis fin 2023, suite à une réunion qui s'est tenue en mairie de Lorry-Mardigny en octobre 2023, rassemblant les parties prenantes au projet. Des échanges sont actuellement en cours avec l'exploitant et le propriétaire pour le transfert de propriété du foncier et l'indemnisation relative à la servitude générée par les différents périmètres de protection. La Régie a mandaté la SAFER Grand Est pour l'accompagner dans cette démarche.

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2024, **195 litres** de javel ont été utilisés soit **10 bidons**, chacun mis en œuvre avant distribution.

Les réservoirs de Lorry-Mardigny sont équipés de panneaux solaires couvrant leurs besoins en électricité.



Réservoir de Mardigny



Panneau solaire du réservoir Lorry

6.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Une campagne de recherche de fuite a été effectuée, par les équipes de la Régie, le 07/02/24. Cette campagne a permis de détecter 2 fuites sur conduite, l'une place du Chanoine Ritz et l'autre au réservoir de Mardigny.

La Régie a également procédé au contrôle des affleurants sur la place du Chanoine Ritz afin de vérifier le bon fonctionnement des vannes sur le réseau d'eau potable.

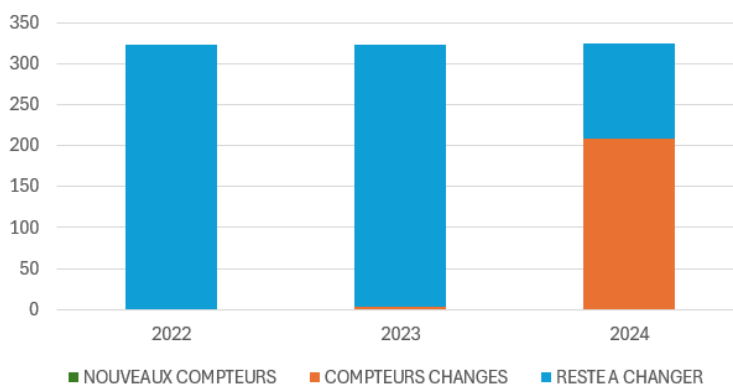
b. Les compteurs

La commune de Lorry-Mardigny ayant intégré le périmètre de la Régie qu'au 1^{er} janvier 2023, le renouvellement du parc compteurs est inclus dans la campagne qui s'est déroulée sur le territoire de la Régie entre 2022 et 2024.

Ainsi, cette opération a débuté fin 2024 et s'achèvera au 1^{er} semestre 2025.

Comme indiqué dans le graphique de droite, il reste **36 %** de compteurs à changer courant 2025.

Parc compteurs service LORRY-MARDIGNY



Renouvellement des compteurs

	2023	2024
Nombre de compteurs	323	324
Nombre de compteurs remplacés	3	204
Taux de compteurs remplacés	0,93 %	62,96 %

c. Les travaux



Les équipes de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz ont procédé à des travaux neufs sur un branchement situé route de Lorry le 07/05/2024. Ce branchement a été effectué dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie de la commune.

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	90%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	13
Total Parties A et B		45	43
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	113



6.4 L'analyse de l'eau

@visme

En 2024, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur les unités de distribution (UDI) de Lorry-Mardigny et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

La Régie a effectué des analyses bactériologiques et physico-chimiques sur les différentes composantes de la production, ainsi qu'un suivi du taux de chlore libre et chlore total sur le réseau de distribution.

Un dépassement des références de qualité a été enregistré en 2024.



@visme

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production / stockage	5	0	4	1
Distribution	6	0	5	0
Nombre total de prélèvements	11	0	9	1



@visme

Détail des non-conformités aux références de qualités :

1 prélèvement du 12/03/2024 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas le paramètre équilibre calcocarbonique d'où une eau présentant un caractère incrustant et susceptible de provoquer des dépôts dans les conduites

6.5 Les indicateurs réglementaires et autres données

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2023	2024
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	680	687
D102.0	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,87 €	4,01 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90	113
P104.3	Rendement du réseau de distribution	94,78 %	96,23 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	1,07 m ³	0,73 m ³
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	1,03 m ³	0,70 m ³
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	18,78 m ³	17,78 m ³
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Sans objet	Sans objet
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %	86,91 %
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	0
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	0	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	1,83	4,29
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Sans objet	4,56 %
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

	2023	2024
Volume produit	56 345 m ³	56 244 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0 m ³	0 m ³
Volume de service du réseau	102 m ³	91 m ³
Volume consommé autorisé année entière	29 433 m ³	29 965 m ³
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	23 972 m ³	24 158 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	88,70 m ³ /j	87,90 m ³ /j

LE PATRIMOINE

	2023	2024
Linéaire de canalisations (Km)	7,79	8,34
Nombre de branchements	331	334
Nombre d'appareils publics	22	22
Nombre de compteurs	323	324

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU

	2023	2024
Nombre d'abonnés	314	323
Volume vendu selon le décret	31 190 m ³	30 464 m ³
Consommation moyenne	118 l/hab/j	119 l/hab/j

7 - MARIEULLES-VEZON



7.1 Synthèse des flux des volumes

La commune de Marieulles-Vezon ne dispose pas de ressource propre pour l'alimentation en eau potable des habitants. Son alimentation est assurée d'une part par échange interne à la Régie en provenance des ressources du captage de Lorry, et d'autre part par un achat auprès du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny.

En 2024, les volumes mis en distribution sur la commune sont de **37 407 m³**.

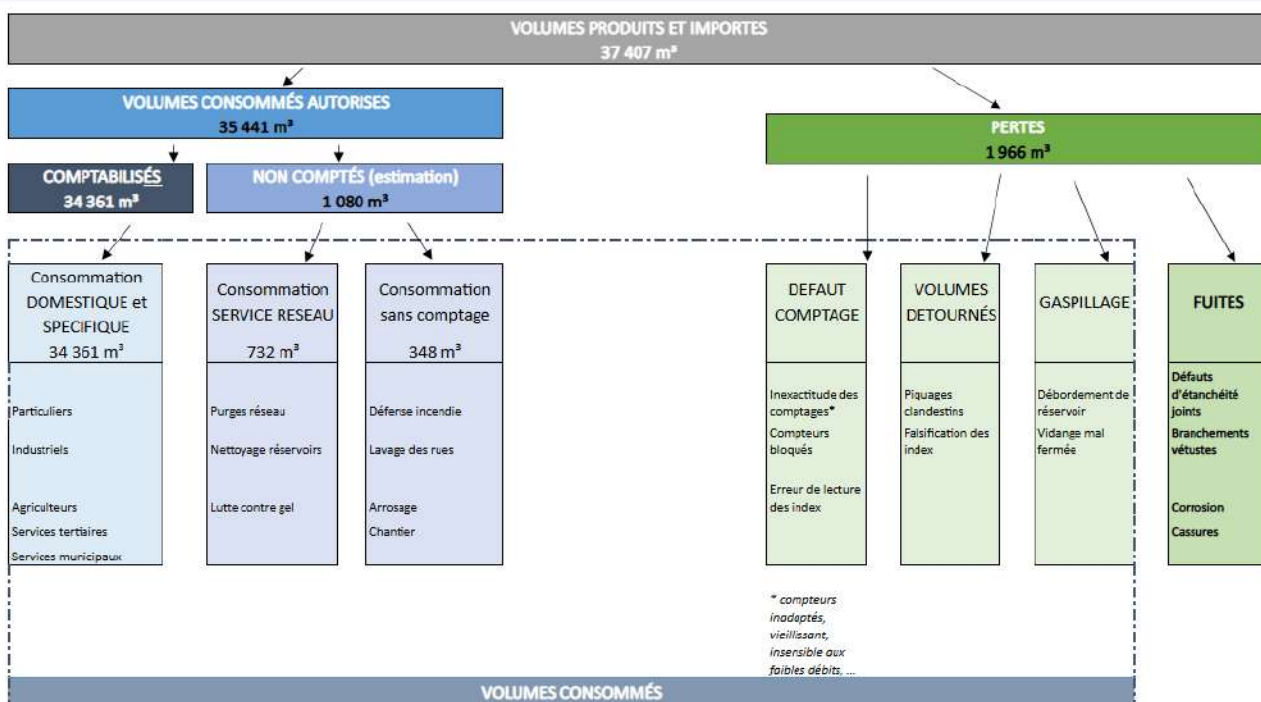
Côté Lorry-Mardigny, le point de raccordement de la commune de Marieulles-Vezon se fait à partir du regard de comptage situé en sortie du captage de la Fontaine, sur le village de Lorry. Ces volumes représentent 65% de l'eau distribuée sur la commune. Ils sont stables depuis l'intégration de Lorry-Mardigny dans le périmètre de la Régie. Quant aux volumes achetés, similaires par rapport à 2023, ils représentent 35%.

Le rendement de Marieulles-Vezon se stabilise à la hausse depuis deux ans. Les dispositifs mis en place par la Régie tels que les opérations de recherche de fuites, le renouvellement des équipements et la réactivité des équipes de la Régie pour la réparation des fuites ont permis cette stabilisation.



Réservoir de Marieulles

Synthèse des flux de volumes





		2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		81,82 %	92,57 %	94,75 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	34 165	34 716	35 441
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0	0
Volume produit (m ³) - (Lorry-Mardigny)	C	0	23 972	24 158
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	41 759	13 529	13 249

		2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		2,81	1,39	1,04
Volume mis en distribution (m ³)	A	41 759	37 501	37 407
Volume comptabilisé 365 jours (m ³)	B	33 112	33 420	34 361
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 422	8 069	8 058

		2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		2,47	0,95	0,67
Volume mis en distribution (m ³)	A	41 759	37 501	37 407
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	B	34 165	34 716	35 441
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 422	8 069	8 058

		2022	2023	2024
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		11,11	11,79	12,05
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	34 165	34 716	35 441
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 422	8 069	8 058

7.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2024, la Régie a procédé au nettoyage des deux cuves du réservoir les 06/05/24 et 15/05/24 nécessitant l'utilisation au total de 32 m³ d'eau.

Par ailleurs, les équipes assurent l'entretien de l'analyseur de chlore situé au niveau de la Mairie de Marieulles-Vezon (vérification de la mesure, étalonnage, nettoyage et changement des pièces si besoin).

Les équipes de la Régie ont installé des panneaux solaires et une armoire électrique au réservoir de Marieulles permettant ainsi l'alimentation autonome en électricité des équipements pour la télérelève.



Analyseur de chlore

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2024, **160 litres** de javel ont été utilisés, soit **8 bidons**, chacun mis en œuvre avant distribution.

Le réservoir est alimenté par des panneaux solaires, par conséquent sans impact sur la consommation électrique du service.



Panneau solaire du réservoir de Marieulles



Panneau solaire de l'antenne télérelève

7.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Deux campagnes de recherche de fuites ont été réalisées les 26/08/24 et 25/11/24. Sur l'ensemble de l'année, les équipes de la Régie ont détecté et réparé **2 fuites sur branchements et 3 fuites sur conduites**. On constate une baisse des fuites sur branchement par rapport à l'année précédente et une stabilisation du nombre de fuites sur conduite.

La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
03/01/24	Rue des Côtes	Pose de compteur de sectorisation
23/04/24	12 rue du Breuil	Renouvellement du regard compteur
18/09/24	Rue des Côtes et En Jurue	Contrôle des affleurants
02/10/24	17 impasse de la Mirabelle	Renouvellement branchement
03/10/24	1 rue du Pâtural	Renouvellement du regard compteur
31/10/24	8 rue du Breuil	Renouvellement du regard compteur

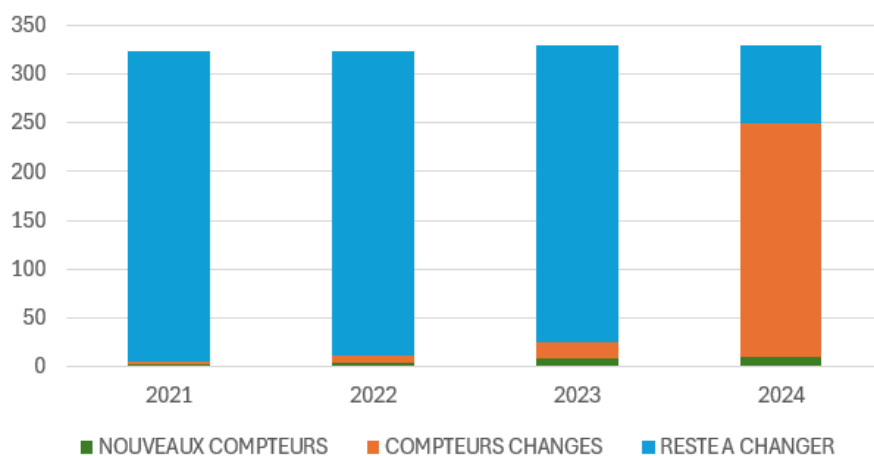
b. Les compteurs

Le programme de renouvellement du parc de compteurs de la Régie débuté en 2022 s'est achevé au 31 décembre 2024.

Comme indiqué dans le graphique à droite, **73 %** du parc compteurs a été renouvelé en 2024.

La Régie poursuivra en 2025 avec des opérations plus ponctuelles afin de parfaire l'efficacité du réseau de compteurs mis en place.

Parc compteurs Service MARIEULLES



Renouvellement des compteurs	2022	2023	2024
Nombre de compteurs	324	329	330
Nombre de compteurs remplacés	5	9	224
Taux de compteurs remplacés	1,53 %	2,74 %	67,88 %

c. Les travaux

En 2024, la Régie a déployé un maillage de bornes de puisage. Ces bornes sont équipées de compteur et de clapet anti-retour pour protéger le réseau en cas de prélèvement sur le domaine public. Pour le service de Marieulles, 1 borne de puisage a été installée, place de la Mairie.

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	-	100%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total:		120	120

7.4 L'analyse de l'eau

@visme

En 2024, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur l'unité de distribution (UDI) de Marieulles-Vezon et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Toutefois, deux dépassements des références de qualité ont été enregistrés.

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	0	0	0	0
Distribution	7	0	6	2
Nombre total de prélèvements	7	0	6	2

Détail de la non-conformité aux références de qualités :

- ◆ 2 analyses les 12/11/2024 et 06/12/2024 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre conductivité. (référence = 1100 $\mu\text{S}/\text{cm}$) : eau susceptible d'être corrosive.

Les deux non conformités ci-dessus s'expliquent par la forte proportion d'eau en provenance du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny dans l'eau distribuée sur la commune de Marieulles-Vezon, à cette période de l'année.

La ressource exploitée par ce syndicat est puisée dans la nappe alluviale de la Moselle, fortement chargée en chlorures. Cette minéralité induit une teneur haute en conductivité.



@visme

7.5 Les indicateurs réglementaires et autres données

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2023	2024
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	711	710
D102.0	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,79 €	4,01 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	115	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	92,57 %	94,75 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	1,39 m ³	1,04 m ³
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	0,95 m ³	0,67 m ³
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	11,79 m ³	12,05 m ³
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0 %	0,01 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	/	/
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	2	0
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	205,49 €	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	6,15	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	1,83	4,29
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,26 %	1,04 %
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	21,54	0

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

	2023	2024
Volume échangé entre UDI de la Régie (Lorry-Mardigny)	23 972 m ³	24 158 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	13 529 m ³	13 249 m ³
Volume de service du réseau	1 296 m ³	1 080 m ³
Volume consommé autorisé année entière	34 716 m ³	35 441 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	102,7 m ³ /j	102,5 m ³ /j

LE PATRIMOINE

	2023	2024
Linéaire de canalisations (Km)	8,06	8,06
Nombre de branchements	330	331
Nombre d'appareils publics	30	29
Nombre de compteurs	329	330

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU

	2023	2024
Nombre d'abonnés	325	325
Volume vendu selon le décret	33 328 m ³	34 212 m ³
Consommation moyenne	129 l/hab/j	132 l/hab/j

8 - ROZERIEULLES



8.1 Synthèse des flux des volumes

La commune de Rozérieulles dispose de sa propre ressource. Celle-ci est composée de 3 sources superficielles captées par des drains horizontaux : Monthoven, Turbide et Les Taupes. Une quatrième source (Le Chalet) est incluse dans la Déclaration d'Utilité Publique valant autorisation de captage mais n'est pas exploitée à ce jour.

Ces 3 sources n'assurent pas une autosuffisance complète de la commune, et ce pour trois raisons. D'une part, elles présentent de grandes variations saisonnières et interannuelles. Elles sont ainsi très sensibles à l'évolution de la pluviométrie. D'autre part, étant superficielles, des taux de turbidité au-dessus de la norme sont régulièrement mesurés, conduisant à reverser au milieu naturel l'eau captée. Enfin, l'évolution urbaine de la commune a démultiplié les besoins en eau, au-delà des capacités de ces sources.

Aussi, deux apports d'eau extérieurs complètent les volumes mis en distribution. Ces apports proviennent en premier lieu de la production principale de la Régie, par

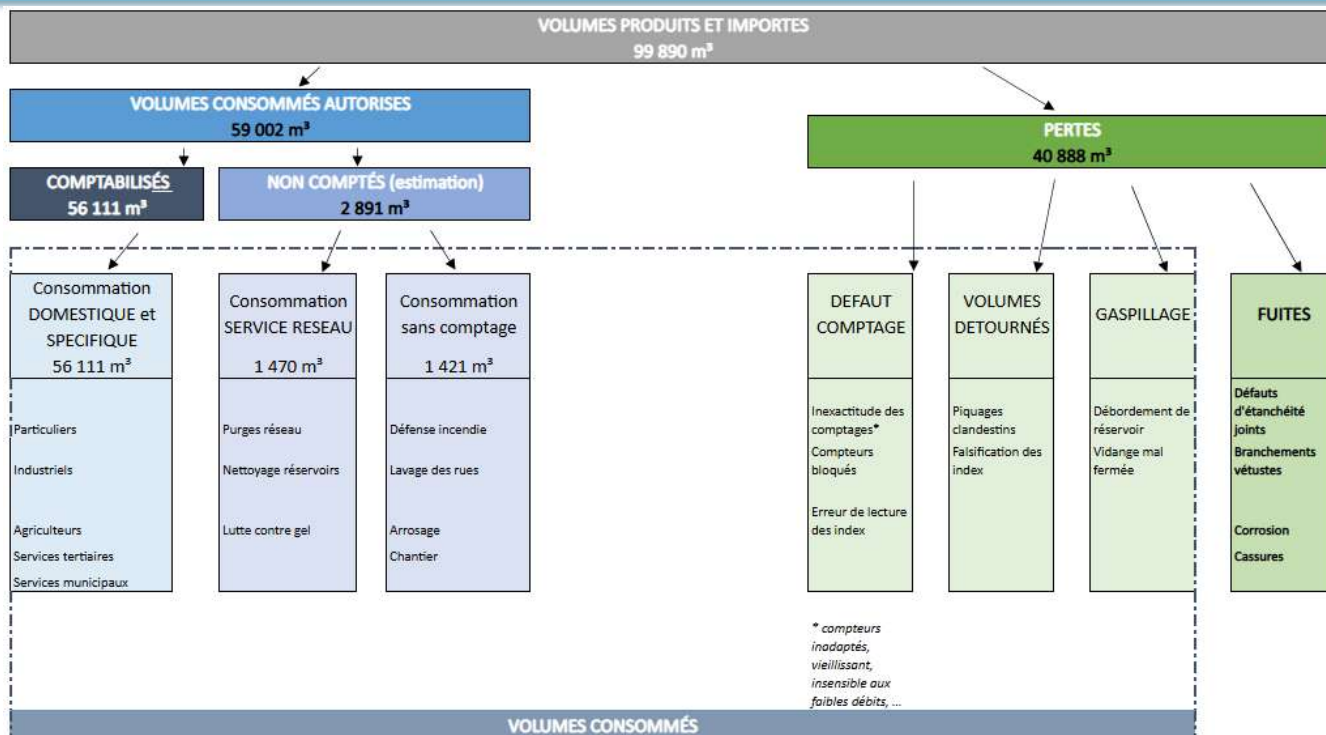
une connexion sur le réseau de Châtel-Saint-Germain (ressource de la Vallée de Montvaux), et en second lieu d'un achat d'eau auprès du SIEGVO.

En 2024, les volumes produits sur Rozérieulles en propre sont de **56 260 m³** (soit 56%) et de **29 902 m³** importés, (soit 30%). Le reste des volumes proviennent de l'achat auprès du SIEGVO, soit 14% d'apport sur la commune.

Même si le rendement de réseau du service de Rozérieulles se trouve en dessous des niveaux réglementaires de rendement attendus, on constate une hausse constante depuis 2021. Depuis la reprise du contrat, les équipes de la Régie s'attachent à comprendre le fonctionnement de ce réseau complexe, ancien, caractérisé par ces 3 sources d'alimentation pour seulement 526 abonnés, et par plusieurs étages de pression. Les dispositifs mis en place par la Régie tels que les opérations de recherche de fuites, le renouvellement des équipements et la réactivité des équipes de la Régie pour la réparation des fuites contribuent à la hausse du rendement, même si il demeure encore insatisfaisant à ce jour.



Synthèse des flux de volumes



		2023	2024
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		55,05 %	59,07 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	59 520	59 002
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Volume produit (m ³) - (source + échange interne Châtel)	C	96 212	86 162
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	11 913	13 728

		2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		12,27	10,70
Volume mis en distribution (m ³)	A	108 125	99 890
Volume comptabilisé 365 jours (m ³)	B	57 923	56 111
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	11 213	11 214

		2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		11,88	9,99
Volume mis en distribution (m ³)	A	108 125	99 890
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	B	59 520	59 002
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	11 213	11 214

		2023	2024
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		14,54	14,41
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³)	A	59 520	59 002
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	11 213	11 214

8.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2024, les équipes de la Régie ont effectué plusieurs interventions :

- ◆ Installation de compteurs de sortie sur les réservoirs Fouillot et Intermédiaire permettant ainsi de comptabiliser et d'enregistrer les volumes et débits d'entrée et de sortie du réservoir et mieux suivre les volumes distribués
- ◆ Installation de panneaux solaires et d'une armoire électrique au réservoir Fouillot afin d'alimenter en électricité les équipements pour la télérelève
- ◆ Renouvellement de la télégestion et de la trappe d'accès à la cuve de la bache de Rozérieulles

Le nettoyage des réservoirs de Rozérieulles a été effectué les 7, 19 et 27/03/24 et le 30/10/24, nécessitant 70 m³ d'eau au total.

Par ailleurs, en complément des opérations d'entretien régulier développées au chapitre 2, une attention spécifique est portée à l'entretien et au renouvellement des filtres à sable, visant à capter les pics de turbidité.



Réservoir Fouillot

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2024, **49 kg** de réactifs ont été utilisés soit **1 bouteille** de chlore ; ce traitement est mis en œuvre avant distribution. Par ailleurs, **10 filtres** à sable ont été utilisés pour le filtrage de l'eau au droit des sources.

La bache de reprise de Rozérieulles a consommé **33 583 kWh** en puissance électrique.



Têtes de puits des sources



Réservoir intermédiaire

8.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Trois campagnes de recherche de fuites ont été réalisées en janvier, avril et juin 2024. En septembre 2024, les équipes de la Régie ont installés de manière permanente des appareils de détections de fuite sur le réseau. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, les équipes de la Régie ont détecté et réparé **2 fuites sur branchements** et **2 fuites sur conduites**.

La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
31/01/24	19 rue des Ecoles	Suppression de vanne
09/02/24	12 rue de la Roche	Renouvellement regard
03/04/24	7 rue de l'Ecole Centrale	Renouvellement complet du branchement
07/06/24	Rozérieulles	Contrôle regard compteur
16/10/24	Rue du Covemont	Sondage des vannes de sectionnement
20/11/24	Réservoir Intermédiaire	Renouvellement de vanne
28/11/24	Réservoir Fouillot	Pose de vanne de sectionnement

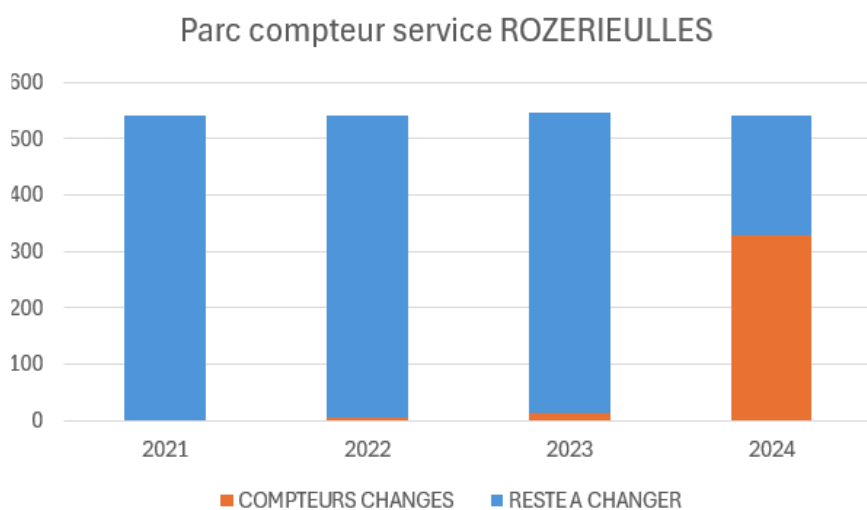


b. Les compteurs

Le programme de renouvellement du parc de compteurs de la Régie débuté en 2022 s'est achevé au 31 décembre 2024.

Comme indiqué dans le graphique à droite, **60 %** du parc compteurs a été renouvelé en 2024.

La Régie poursuivra en 2025 avec des opérations plus ponctuelles afin de parachever l'efficacité du réseau de compteurs mis en place.



Renouvellement des compteurs	2023	2024
Nombre de compteurs	542	539
Nombre de compteurs remplacés	9	315
Taux de compteurs remplacés	1,66 %	58,44 %

c. Les travaux

Les services de la Régie ont procédé à la création de deux branchements neufs rue de Paris à Rozérieulles. Une borne de paysage a également été posée avenue des Champs.

En 2024, la Régie a réalisé le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable sur la Place Cadet, ainsi qu'un tronçon de la conduite d'amenée des sources. Ces travaux débutés à l'automne 2024 s'achèveront en avril 2025, et concerneront les rues Ecole Centrale et Jean Burger, jusqu'au carrefour de la rue des Roses, ainsi que le renouvellement des branchements associés. Réalisés en préalable à des travaux de requalification du centre bourg de Rozerieulles, cette opération va permettre de renouveler deux conduites vétustes et fuyardes.

Rue concernée	Linéaire	Nombre de branchement	Nombre de raccordement
Place Cadet	200 ml	0	2

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	98.60%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	115

8.4 L'analyse de l'eau

@visme

En 2024, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur l'unité de distribution (UDI) de Rozérieulles et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	3	0	3	0
Distribution	8	0	9	0
Nombre total de prélèvements	11	0	12	0



Analyseur multi paramètres



Analyseur de chlore

8.5 Les indicateurs réglementaires et autres données

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2023	2024
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 344	1 349
D102.0	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,87 €	4,01 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	115	115
P104.3	Rendement du réseau de distribution	55,05 %	59,07 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	12,27 m ³	10,70 m ³
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	11,88 m ³	9,99 m ³
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	14,54 m ³	14,41 m ³
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0 %	0,01 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %	97,25 %
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	1	0
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	37,03 €	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	0	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	1,83	4,29
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,21 %	2,26 %
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	3,79	1,90

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

	2023	2024
Volume échangé entre UDI de la Régie (Montigny)	52 785 m ³	29 902 m ³
Volume produit	43 427 m ³	56 260 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	11 913 m ³	13 728 m ³
Volume de service du réseau	1 597 m ³	2 891 m ³
Volume consommé autorisé année entière	59 520 m ³	59 002 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	296 m ³ /j	273,7 m ³ /j

LE PATRIMOINE

	2023	2024
Linéaire de canalisations (Km)	11,21	11,21
Nombre de branchements	535	536
Nombre d'appareils publics	44	45
Nombre de compteurs	542	539

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU

	2023	2024
Nombre d'abonnés	528	526
Volume vendu selon le décret	56 367 m ³	58 908 m ³
Consommation moyenne	118 l/hab/j	114 l/hab/j

9 - LES ANNEXES





SOMMAIRE

@visme

Détail du patrimoine	70
Données consommateurs par commune	71
Détail des volumes produits par ressource.....	72
Détail des achats et des ventes en gros	72
Détail opérations de nettoyage.....	73
Détail des puissances électriques.....	73
Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse Edition 2025 - chiffres 2024	74

DETAIL DU PATRIMOINE

Installation de production	Capacité de pompage (m ³ /j)
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	13 000
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	15 000
ROZÉRIEULLES	390
LORRY	150
MARDIGNY	120
Capacité totale	28 660

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m ³)
CHÂTEL 1	4 000
CHÂTEL 2	400
BLORY	1 200
HAUT-RHÊLE	1 200
SAINT-LADRE	750
GRANGE-LE-MERCIER	1 500
MARLY	1 600
FÉY	150
MARIEULLES-VEZON	170
FRESCATY	1 000
ROZÉRIEULLES	550
MARDIGNY	150
LORRY	120
Capacité totale	12 790

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m ³ /h)
REPRISE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	240
REPRISE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	100
REPRISE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	200
EXHAURE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	75
REPRISE MARLY	110
STATION R1 AVEC PUIITS	170
STATION R2 AVEC PUIITS	240
STATION R3 AVEC PUIITS	150
POMPE 1 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FÉY	20
POMPE 2 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FÉY	20
SURPRESSEUR AUGNY – FRESCATY	120
POMPES 1 INTERMEDIAIRE - ROZÉRIEULLES	13
POMPES 2 INTERMEDIAIRE - ROZÉRIEULLES	14
POMPES 1 FOUILLOT - ROZÉRIEULLES	18
POMPES 2 FOUILLOT - ROZÉRIEULLES	16

DONNEES CONSOMMATEURS PAR COMMUNE

	2022	2023	2024
AUGNY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 193	2 171	2 164
Nombre d'abonnés (clients)	1 073	1 080	1 147
Volume vendu (m ³)	172 695	154 886	166 199
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 105	2 085	2 062
Nombre d'abonnés (clients)	849	851	852
Volume vendu (m ³)	88 065	84 393	81 638
FEY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	740	744	750
Nombre d'abonnés (clients)	329	329	331
Volume vendu (m ³)	39 357	41 377	45 144
LA MAXE			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 049	1 062	1 073
Nombre d'abonnés (clients)	438	438	445
Volume vendu (m ³)	51 696	45 711	55 311
LORRY-MARDIGNY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	672	680	687
Nombre d'abonnés (clients)	290	314	323
Volume vendu (m ³)	55 515	31 190	30 464
MARIEULLES-VEZON			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	711	711	710
Nombre d'abonnés (clients)	322	325	325
Volume vendu (m ³) (*)	32 879	33 328	34 212
MARLY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 339	10 186	10 136
Nombre d'abonnés (clients)	4 264	4 410	4 506
Volume vendu (m ³)	565 672	549 898	508 310
MONTIGNY-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	22 135	22 173	22 179
Nombre d'abonnés (clients)	4 918	4 987	5 164
Volume vendu (m ³)	1 034 348	1 006 248	1 127 230
MOULINS-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 079	5 145	5 232
Nombre d'abonnés (clients)	1 666	1 665	1 670
Volume vendu (m ³)	288 598	340 460	331 497
SCY-CHAZELLES (zone basse)			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 358	1 358	1 360
Nombre d'abonnés (clients)	523	544	584
Volume vendu (m ³)	68 637	65 259	72 515
ROZERIEULLES			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 363	1 344	1 349
Nombre d'abonnés (clients)	530	528	530
Volume vendu (m ³)	66 822	56 367	60 644
AUTRES (partie de Jouy-aux-Arches, Sainte-Ruffine)			
Nombre d'abonnés (clients)	129	131	132
Volume vendu (m ³)	31 324	28 342	29 739

DETAIL DES VOLUMES PRODUITS PAR RESSOURCE

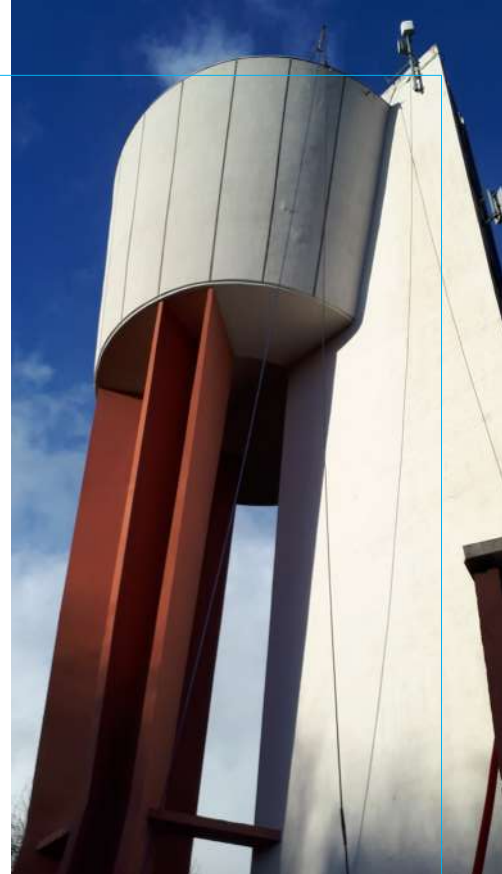
	2022	2023	2024
Volume produit par ressource (m³)			
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	1 609 020	2 309 516	1 986 140
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	1 627 132	1 187 238	1 184 183
ROZÉRIEULLES	27 892	43 427	56 260
LORRY		37 123	32 463
MARDIGNY		19 222	23 781

DETAIL DES ACHATS ET DES VENTES EN GROS

SERVICE DE MONTIGNY	2022	2023	2024
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SIEGVO	58 519	17 258	283 535
SOCIETE MOSELLANE DES EAUX (eau brute)	381 676	163 454	0
FÉY	662	3 585	4 151
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m³)			
JOUY	118 839	67 453	78 120
SIEGVO SAINTE-RUFFINE	4 035	3 584	3 852
LA MAXE	2022	2023	2024
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE	67 693	56 353	59 457
MARIEULLES	2022	2023	2024
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SYNDICAT DES EAUX DE VERNY	20 982	13 529	13 249
REFOULEMENT LORRY-MARDIGNY	20 777	23 972	24 158
ROZÉRIEULLES	2022	2023	2024
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SIEGVO	9 692	11 913	13 728
REFOULEMENT MONTVAUX	88 734	52 785	29 902

DETAIL DES OPERATIONS DE NETTOYAGE

Réservoirs	Date des nettoyages	Volumes utilisés (m ³)
Marly (1000)	18/01/2024	210
Grange-le-Mercier	16/02/2024	600
Rozérieulles captages	07/03/2024	0
Frescaty—réservoir	12/03/2024	180
Rozérieulles intermédiaire	19/03/2024	40
Rozérieulles haut	27/03/2024	20
Marly (500)	09/04/2024	185
Marly bêche	09/04/2024	20
Féy	15/04/2024	20
Saint-Ladre	23/04/2024	175
Châtel-Saint-Germain (400)	06/05/2024	95
Marieulles—cuve droite	06/05/2024	30
Marieulles—cuve gauche	15/05/2024	2
Lorry—réservoir	13/06/2024	0
Lorry	13/06/2024	0
Lorry—sources	13/06/2024	50
Frescaty – bêche	16/07/2024	90
Mardigny—réservoir	16/09/2024	30
Mardigny—sources	16/09/2024	0
Châtel-Saint-Germain (2X2000 CG)	17/10/2024	200
Châtel-Saint-Germain (2X2000 CD)	30/10/2024	200
Rozérieulles bêche	30/10/2024	10
Total		2 157



Réservoir de Frescaty

DETAIL DES PUISSANCES ELECTRIQUES : VALLEE DE MONTVAUX ET MAISON ROUGE

	2022	2023	2024
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Heure pointe (kWh)	24 215	33 548	21 274
Heure pleine (kWh)	321 197	451 609	430 478
Heure creuse (kWh)	257 448	370 011	343 990
Energie consommée (kWh)	602 860	855 168	795 742
Volume pompé (m ³)	1 609 020	2 309 516	1 986 140
Consommation spécifique (kWh/m ³)	0,37	0,37	0,40
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ			
Heure pointe (kWh)	6 202	5 967	7 063
Heure pleine (kWh)	486 470	323 672	299 223
Heure creuse (kWh)	424 291	324 422	260 902
Energie consommée (kWh)	916 963	654 061	567 188
Volume pompé (m ³)	1 627 132	1 187 238	1 184 183
Consommation spécifique (kWh/m ³)	0,56	0,55	0,48

Édition mars 2025
CHIFFRES 2024

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

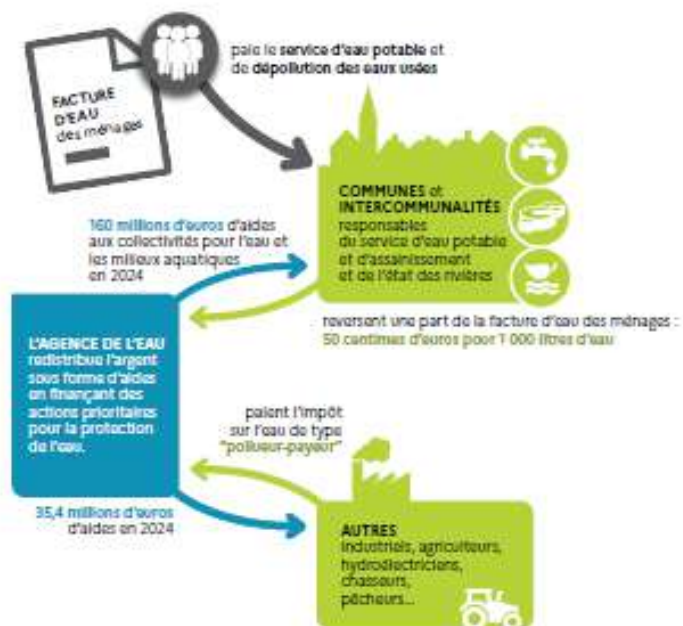
Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de 4,14 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées disponibles - 2022).
https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques). Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres vont disparaître ou évoluer. Ceci pour renforcer le principe du pollueur payeur et équilibrer les contributions des redevables.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.37, impose à la ou le maire ou à la ou président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information afin d'informer les usagers par l'Agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpq/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 164,8 millions d'euros, dont plus de 118,9 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2024) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2024, 59 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2024

L'année 2024 marque la dernière année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2024...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux
 ** SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

TRANSFORMER POUR PROTÉGER DURABLEMENT

Le 12^e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse 2025-2030 est doté d'une **capacité d'aides de plus d'1 Md€**. Déployé sur 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2025 ce nouveau programme ambitieux poursuit la dynamique de transformation déjà initiée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sur son territoire en soutenant les acteurs locaux dans leurs actions pour un usage durable des ressources en eau.

Le 12^e programme de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse répond aux enjeux environnementaux définis dans plusieurs stratégies nationales mais également dans les documents de planification de bassin. Le 12^e programme fait ainsi figure de levier principal pour la mise en œuvre du Plan Eau, des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des districts du Rhin et de la Meuse et du plan d'adaptation au changement climatique des ressources en eau du bassin Rhin-Meuse.

Ce nouveau programme se concentrera sur **5 priorités d'actions**, à savoir l'atteinte du bon état des eaux, la sobriété hydrique, la reconquête des captages, les solutions fondées sur la nature et la préservation de la biodiversité.

En savoir plus sur le 12^e Programme : <https://www.eau-rhin-meuse.fr/12e-programme-dintervention-2025-2030>

RHIN-MEUSE, LE FILM

Découvrez ce documentaire captivant de 26 minutes qui, au travers de nombreux témoignages, vous racontera l'épopée de la politique de l'eau de notre territoire, l'évolution des priorités depuis 60 ans et les enjeux climatiques auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.

Pour le consulter : <https://www.youtube.com/watch?v=PFuNTKe1N8k>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

- Le bassin :
- ▶ 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain)
 - ▶ 4,4 millions d'habitants
 - ▶ 8 départements
 - ▶ 3 230 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
 Rozérieulles - BP 30019
 57161 Moulins-lès-Metz cedex
 Tél. 03 87 34 47 00
 agence@eau-rhin-meuse.fr

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr



Meuse - AELBDD - Révision: 08 Mars 2025 - Imprimé sur papier FFCO™

CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU ET LES RISQUES D'INONDATION - VOTRE AVIS COMPTE !



Jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Rhin-Meuse et l'État souhaitent recueillir votre avis sur l'avenir de l'eau. En effet, la qualité de l'eau, l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique, la santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Grâce à l'action de politiques publiques, des défis trouvent leurs réponses. Depuis plusieurs

années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Cette consultation porte sur les enjeux et les pistes d'action relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années 2028 à 2033 : le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux – Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Alors, donnez votre avis pour mieux partager et identifier les leviers et les défis à relever.

En savoir plus : <https://consultation.eau-rhin-meuse.fr>



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

Accueil et site technique

152 chemin de Blory

57950 MONTIGNY-LES-METZ

☎ 03 72 60 60 40

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

(service astreinte 7j/7 et 24h/24 en cas d'urgence)

✉ contact@regie-eau-mm.fr

💻 www.regie-eau-mm.fr

LA REGIE RECRUTE :

Rendez-vous dans la rubrique OFFRE D'EMPLOI du site internet

PanneauPocket

Suivez l'actualité et les alertes de la Régie de l'Eau de l'Eurométropole de Metz avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur   



@visme